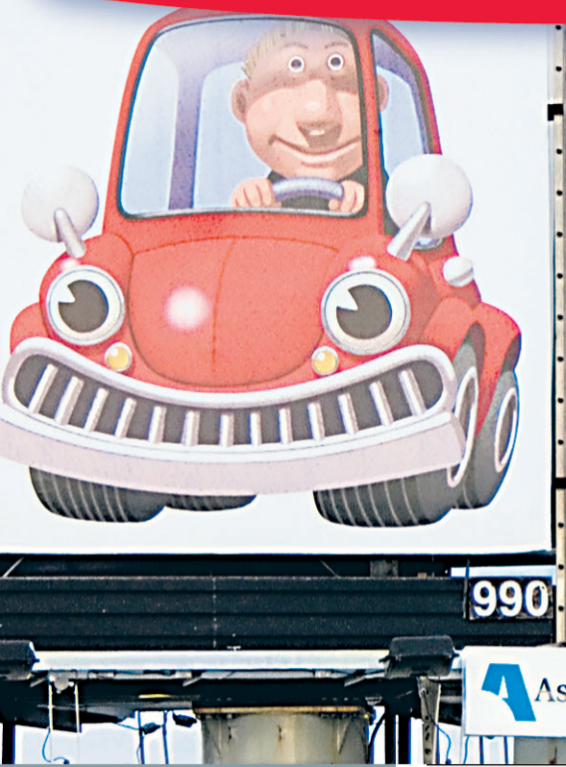


cyberpresse.ca

LA PRESSE



DÉSESPOIR ET CHAOS

MONTRÉAL PRIS EN OTAGE PAR UN PÈRE SOUHAILANT REVOIR SA FILLE

 PAGE A7

Mario Morin, grimpé près d'un panneau publicitaire bordant le pont Jacques-Cartier, du côté de Longueuil, a paralysé toute la région montréalaise, hier, forçant la fermeture partielle du pont et provoquant des embouteillages monstres aux heures de pointe.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

CHICAGO CHOISIT BOMBARDIER POUR LA CONSTRUCTION DE 406 VOITURES DE MÉTRO

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

PLAGIAT PAGLIARO CRIE À LA FAUSSE NOTE

 ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

LA MODE SELON SUZANNE LÉVESQUE

 CAHIER ACTUEL PAGE 5

SUZANNE LÉVESQUE

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
« Je préfère travailler pour Ignatieff que de passer l'été dans un chalet. »
— Denis Coderre

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS 8
Bandes dessinées	ARTS 10
Décès	AFFAIRES 14 et 15
Forum	A 24 et 25
Horaires télévision	ARTS 4
Loterie	A 12
Monde	A 20 à 22
Mots croisés	ARTS 9 et AFFAIRES 13
Mots fléchés	ARTS 10
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	AFFAIRES 11
Petites annonces	AFFAIRES 11 et AFFAIRES 4
Trait d'union	ARTS 8

Météo

Ciel variable, vents de l'est de 20km/h, maximum 23, minimum 6, plus de détails en page 6



L-V 6 21924 98765 1

LE GOUVERNEMENT HARPER AUX TROUSSES DU PLC

Ottawa tenterait une poursuite contre le Parti libéral du Canada pour recouvrer l'argent perdu des commandites

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper se prépare à partir aux trousseaux du Parti libéral du Canada (PLC) devant les tribunaux. L'objectif de

cette offensive juridique à venir est de récupérer « tout l'argent souillé » du scandale des commandites. Des conseillers du premier ministre Stephen Harper ont commencé à se pencher sur les meilleures op-

tions qui s'offrent au gouvernement conservateur pour tenter une poursuite au civil contre le PLC, a appris *La Presse*.

Relégué aux banquettes de l'opposition depuis le 23 janvier et tra-

nant encore une dette de près de 2 millions de dollars, le PLC risque donc de se retrouver bientôt au banc des accusés.

➤ Voir PLC en page A18

Énergie Du pétrole gaspésien dans votre réservoir



PHOTOMONTAGE LA PRESSE/PHOTO JUSTIN SULLIVAN, GETTY IMAGES ©

Ce n'est pas encore le Klondike, mais il y a du pétrole en quantité significative en Gaspésie. En effet, les sociétés Junex et Pétrolia disent en avoir pompé près de 500 barils en l'espace de 15 jours près de Gaspé. « Ce sont des résultats très excitants », a résumé hier Dave Pépin, de la société Junex. Depuis quelques mois, Pétrolia et Junex s'affairent à d'importants travaux de prospection dans le puits Haldimand, situé à environ 2 km du port de Gaspé. Notre photomontage donnera-t-il des idées à des stations-services? Nos informations en page 1 du cahier *La Presse Affaires*.

La STM vendrait le nom de stations de métro

Des entreprises pourraient accoler leur marque de commerce à une quinzaine de celles-ci

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Société de transport de Montréal (STM) fait face à un tel manque de fonds qu'elle envisage de proposer aux entreprises d'accoler leur nom à celui d'une station de métro pour augmenter ses revenus.

Après les écrans de télévision et les commerces sur les quais des stations, la STM songe à pousser plus loin ses initiatives commerciales, explique Dominic Perri, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de la STM.

Selon M. Perri, la STM projette

d'offrir aux entreprises privées la possibilité de commanditer environ 15 stations de métro. « On est dans le rouge, on ne peut pas toujours demander de l'argent à la Ville ou augmenter les tarifs », explique-t-il. Une telle opération pourrait rapporter entre six et 10 millions, ajoute-t-il. La STM prévoit refiler une partie de ces sommes à des organismes locaux.

M. Perri dirige Transgesco, filiale de la STM chargée de commercialiser les propriétés de la STM. En 2005, cette société en commandite a rapporté 1,5 million à la société de transport.

Cette somme s'ajoute à ce que la STM récolte pour l'affichage publicitaire et la distribution du journal *Métro*. En 2006, la STM anticipe des revenus de 19 millions dans cette catégorie dans son budget de 864 millions.

M. Perri croit que le nom d'usage d'une station ne changera pas malgré l'arrivée d'une commandite. « Ça pourrait être McGill-Bell, qui serait commanditaire de cette station. Bell investirait pour l'apparence, mais on ne dira jamais McGill-Bell, on dira McGill », soutient-il.

➤ Voir MÉTRO en page A26

SÛRETÉ DU QUÉBEC Québec ouvre ses goussets pour les policiers

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les 5000 agents de la Sûreté du Québec obtiendront une hausse de salaire plus généreuse que celle des autres salariés de l'État. Une augmentation de 3% leur sera allouée, soit un pour cent de plus, le tout en retour de concessions sur l'organisation du travail.

Ainsi, on assouplirait la règle des «deux agents par auto de patrouille», et on réviserait le principe du renforcement des effectifs en soirée — une requête incessante des municipalités. Les économies faites grâce à ces mesures seront redistribuées aux policiers.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, des discussions intenses se poursuivent toute la semaine à Québec. Dans les milieux municipaux, fort mécontents de la «desserte» de leur territoire effectuée par la SQ, on indique que les agents auront une augmentation supérieure à 2%, contre un meilleur service aux municipalités.

➤ Voir SQ en page A26



NUIT CHAUDE DANS L'OUEST PAGES A2 ET A3

Enfin UN SOLARIUM EN VERRE TREMPÉ **abordable**
POUR AUSSI PEU QUE **2995\$**
Solariums zytco.com
Panovision 1 800-338-2575

R.B.Q. 1983-2179-28
nouveau VISTA VISION HORIZON
SALLES DE MONTRE : ST-LAURENT, LONGUEUIL, GATINEAU, QUÉBEC, NOUVEAU À LAVAL

NUIT CHAUDE DANS L'OUEST

Les esprits se sont échauffés hier dans l'ouest de Montréal. En quelques heures, une succession de crimes a fauché trois vies, et une quatrième personne a été blessée. Les trois meurtres sont survenus dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Autopsie d'une journée mouvementée.

« ÇA JOUE ROUGH »

HUGO MEUNIER
ET MARCEL LAROCHE

Incendie criminel, règlement de comptes, agression au couteau : l'ouest de la métropole a été le théâtre de trois assassinats et d'une tentative de meurtre en moins de 24 heures, hier.

Malgré la proximité des scènes de crime, rien ne relie ces incidents, survenus à quelques heures d'intervalle.

Une courte marche sépare le logement incendié, dans lequel deux hommes ont péri, et celui où un revendeur de drogue a été criblé de balles.

Dans le premier cas, tout semble indiquer qu'il s'agit d'un double homicide camouflé en incendie.

Le drame est survenu vers 6 h hier matin, dans un des huit logements d'un immeuble défraîchi de la rue Reading, au cœur d'un secteur un peu mal famé de Pointe-Saint-Charles.

Prévenus par des voisins, les pompiers ont découvert les corps de Michel Paré, 54 ans, et de Jean Thébert, 38 ans.

Ce dernier était hébergé chez M. Paré, décrit dans le voisinage comme un « grand cœur », qui offrait régulièrement le gîte à

des gens dans le besoin.

La veille, une amie du quinquagénaire, Louise Charron, 29 ans, avait fait la fête avec les deux hommes dans l'appartement.

C'est elle qui aurait alerté les voisins et les pompiers hier matin.

À leur arrivée, le feu était de faible intensité. Il aurait couvé longtemps avant de se déclarer dans une chambre à coucher. Le logement n'avait pas de détecteur de fumée.

Celle-ci, dense et noire, s'échappait du logement situé au rez-de-chaussée. Mais il était

trop tard pour sauver les deux hommes. « Ils étaient dans un piteux état », a souligné Denis Doucet, chef aux opérations des pompiers de Montréal.

Selon plusieurs personnes interrogées dans le voisinage, Michel Paré — alcoolique, selon les voisins — semblait avoir été victime de sa négligence. « Il buvait beaucoup et il s'était déjà endormi avec une cigarette », a raconté une amie nommée Caroline, qui dit avoir déjà habité chez la victime.

Mais hier midi, la thèse de l'article de fumeur a cédé le pas à celle de l'incendie criminel.



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Le Service de police de la Ville de Montréal a installé un centre de commandement près de l'endroit où un revendeur de drogue de Pointe-Saint-Charles a été criblé de balles, hier.

www.piaget.com

PIAGET

POSSESSION

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651 SANS-FRAIS : 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

Étrange agression à l'Île-des-Soeurs

MARCEL LAROCHE

Un homme d'affaires a miraculeusement échappé à la mort, mardi soir, après avoir été poignardé à l'abdomen par un individu qui venait de frapper à la porte de sa résidence de l'Île-des-Soeurs, dans l'arrondissement de Verdun.

L'agression, dont le mobile est nébuleux, est survenue vers 23 h 55 mardi. L'homme de 58 ans était à la maison en compagnie de sa conjointe et de son fils.

Malgré l'heure tardive, un intrus s'est présenté à la porte à sa rési-

dence de la rue Corot, près de la rue Wilson, dans un quartier résidentiel de l'Île-des-Soeurs, avec l'intention de s'en prendre à son propriétaire. Il ne connaissait vraisemblablement pas son identité.

Après avoir frappé à la porte, l'agresseur s'est retrouvé face-à-face avec l'occupant. Sans qu'il y ait discussion, l'intrus a brandi un couteau et a frappé l'homme à l'abdomen pour ensuite s'enfuir à toute vitesse.

Témoins de cette agression, la conjointe et le fils de l'homme d'affaires, qui travaille dans la restaura-

tion, ont aussitôt alerté le 911, qui a dépêché des policiers du poste de quartier 16 et des techniciens d'Urgences-santé. Transporté dans un centre hospitalier de la métropole, l'homme d'affaires a passé plusieurs heures au bloc opératoire où l'on a refermé sa plaie à l'abdomen. Il était toujours aux soins intensifs, hier. Son état était stable et sa vie n'était plus en danger.

Quant au suspect, un homme de race blanche âgé d'environ 25 ans, mesurant 1,67 m et pesant approximativement 68 kg, il est toujours activement recherché.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Un homme a été trouvé sans vie dans une fourgonnette à Lachine, hier après-midi. Il s'agirait d'un suicide.

NUIT CHAUDE DANS L'OUEST

DANS LE COIN »

Ivre en milieu de matinée, John Westcott ne croyait pas non plus que son ami Michel se soit assoupi avec une cigarette au bec. « Il fume beaucoup, mais ne s'est jamais endormi », a assuré en titubant cet ami de la victime.

Ce dernier a été tiré du lit par la travailleuse du sexe de 29 ans. « Elle criait et frappait dans la porte. J'ai réveillé mon ami et lui ai dit de m'aider à sortir mon chien », a raconté M. Westcott.

Le réveil a aussi été brutal pour Jason Luce, qui dormait dans l'appartement voisin des victimes. Alerté par les cris de détresse de la jeune femme, le gaillard a dé-

foncé la porte de M. Paré avec son pied. « Il y avait trop de boucane, je suis ressorti aussitôt », a-t-il souligné.

Il décrit Paré comme « un bon gars » qui recevait fréquemment des prostituées.

Hier soir, Louise Charron était

« Des coups de feu, on en entend souvent par ici. »

interrogée au bureau des crimes majeurs à titre de témoin important relativement à cet incendie mortel.

Règlement de comptes

À deux pas de là, rue Charron, d'autres rubans policiers entouraient l'endroit où un homme de 28 ans a été tué par balles vers 1 h, dans la nuit de mardi à hier.

Un règlement de comptes expliquerait la mort de Trevor Antoine, assassiné dans l'appartement qu'il partageait avec sa famille.

Connu de la police, Antoine a été identifié comme un revendeur de drogue du quartier.

Plusieurs clans de trafiquants se disputent le territoire, laissé vacant par les motards après la vaste

opération policière Printemps 2001.

La victime a été abattue par un individu qu'il connaissait sûrement puisqu'il lui a ouvert la porte de son domicile, pendant que sa conjointe et ses enfants dormaient.

Le tireur a également abattu un chien pitbull. Antoine faisait apparemment la vente par Internet de chiens de cette race.

L'incident n'a pas surpris grand monde dans le quartier. « Ça joue rough dans le coin, on n'est pas sur le Plateau », a ironisé Isabelle, une voisine. La jeune femme a entendu plusieurs coups de feu vers

1 h. « Des coups de feu, on en entend souvent par ici », a-t-elle souligné.

Lorsqu'on demande aux résidents si leur quartier est dangereux, ils ne peuvent s'empêcher de rire. « C'est le ghetto ici ! » a lancé l'un d'entre eux.

Les enfants grouillaient partout hier autour des cordons policiers. Un CPE se trouve dans la cour de l'immeuble où habitait la victime.

Enfin, un homme de 60 ans a été retrouvé sans vie à l'intérieur de sa fourgonnette, vers 13 h 45 hier, rue de Remembrance, à Lachine. Après examen, les enquêteurs des crimes majeurs ont conclu à un suicide.



PHOTO SYLVAIN RYAN, COLLABORATION SPÉCIALE

Les pompiers ont tenté, en vain, de réanimer les deux hommes découverts dans un logement de la rue Reading, à Pointe-Saint-Charles. La police croit qu'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle, provoqué pour camoufler le double meurtre.

Un quartier où règne la misère

MALORIE BEAUCHEMIN

Pointe-Saint-Charles n'avait pas besoin d'une nouvelle série de malheurs. Le quartier, un des plus pauvres de la métropole, détient déjà son lot de tristes records.

Un tiers de la population vit de l'aide sociale, comparativement à 12 % pour l'ensemble de Montréal. Plus d'une famille sur deux est monoparentale. Le revenu an-

attire une importante population ouvrière, en partie d'origine irlandaise.

Le quartier souffre beaucoup du krach de 1929. Peu à peu, les installations deviennent vétustes et les entreprises quittent le coin, tellement qu'entre 1931 et 1991, la population du quartier chute radicalement, passant de 30 000 à 13 000 personnes.

« Comme c'est un ancien quar-

tier ouvrier, après le déclin industriel, la pauvreté s'est perpétuée de génération en génération », explique Karine Triollet, coordonnatrice de la table de concertation Action-Gardien Pointe-Saint-Charles.

La population y est majoritairement francophone et le pourcentage d'immigrants, 13 %, est beaucoup plus faible que pour l'ensemble de l'île de Montréal (26 %). Le taux de gens qui sont âgés de 15 ans et plus et qui sont sans emploi est de 52 %.

Mais le visage du quartier se transforme, affirme M^{me} Triollet. On y voit un début d'embourgeoisement, avec la construction de condos en bordure du canal de Lachine et l'établissement de nouvelles entreprises. Des immigrants commencent aussi à s'installer dans les environs, surtout des membres des communautés africaine et latino-américaine.

Autre indicateur, les prix des loyers commencent à grimper, de sorte que des familles, victimes de reprises de logements par leur propriétaire, n'arrivent plus à retrouver, dans le quartier, quelque chose d'abordable, explique M^{me} Triollet. « Il y a des gens qui sont obligés de partir, dit-elle. Les propriétaires font ça pour pouvoir rénover et revendre, et les prix sont beaucoup plus élevés qu'il y a quelques années. »

Mais le quartier détenait toujours, en 2003, la plus forte concentration de logements sociaux au Canada. Près de 45 % des loyers sont des logements sociaux, soit des HLM, des organismes à but non lucratif ou des coopératives, soutient M^{me} Triollet,



PHOTO FOURNIE PAR LE SPVM

Le revendeur de drogue Trevor Antoine, 28 ans, est la 14^e victime d'un homicide cette année à Montréal.

qui aide notamment les gens originaires du quartier à y rester.

Mais selon elle, ce qui fait la force de Pointe-Saint-Charles, c'est l'importante cohésion sociale. Les organismes d'entraide, de solidarité, les groupes communautaires sont nombreux et très actifs. « Les gens sont très attachés à leur quartier », conclut-elle.

POINTE-SAINTE-CHARLES EN CHIFFRES

Population > 13 000

Taux de chômage > 15,3 %

Proportion de familles monoparentales > 50,2 %

Revenus moyens par personne > 19 763 \$ par année

Ménages vivant sous le seuil de faible revenu > 55 %

Prestataires de l'aide sociale > 33,5 % de la population

Scolarisation > 54,6 % de la population n'a pas de diplôme d'études secondaires

Nombre de ménages d'une seule personne > 2745 (43,6 % de tous les ménages)

Sources : Direction de la santé publique de Montréal, CLSC Pointe-Saint-Charles, Centraide-Montréal.

« Après le déclin industriel, la pauvreté s'est perpétuée de génération en génération. »

uel moyen par personne se situe sous le seuil de pauvreté, ce qui, en d'autres mots, signifie que la moitié de la population se trouve aussi dans cette triste catégorie.

Mais au-delà des chiffres, il y a une réalité historique. À l'aube du XX^e siècle, ce quartier du sud-ouest de Montréal, un des plus vieux de l'île, connaît un essor économique sans précédent. Avec l'ouverture du canal de Lachine, en 1825, puis la construction du chemin de fer et du pont Victoria, l'activité industrielle s'accroît et

SANTÉ

25 milliards en médicaments

Des dépenses de 640\$ par personne au Canada

PIERRE SAINT-ARNAUD
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les Canadiens dépensent de plus en plus pour leurs médicaments.

Les dépenses de médicaments ont en effet atteint tout près de 25 milliards en 2005, une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Selon l'Institut canadien de l'information sur la santé (ICIS), qui a publié ces données hier, l'augmentation est constante, à environ 10 % par année, depuis près de 20 ans.

Huit dollars sur 10 sont dépensés en médicaments d'ordonnance, le reste allant aux médicaments en vente libre. Par ailleurs, au total de 25 milliards, il faut ajouter 1,5 milliard de médicaments administrés en milieu hospitalier.

Les médicaments d'ordonnance représentent une dépense moyenne de 640 \$ par personne. Sur cette somme, 295 \$ ont été assumés par l'État, alors que le reste a été payé de source privée, soit par le consommateur, par ses assurances ou par son employeur.

C'est au Québec que l'État a déboursé les sommes les plus importantes en 2005, soit 341 \$ par personne sur une dépense totale de 674 \$. À l'opposé, c'est au Nouveau-Brunswick que les dépenses privées de médicaments étaient les plus élevées au Canada, soit 475 \$ par personne.

Les données de l'Institut soulèvent toutefois de nombreuses questions qui demeurent sans réponse.

Par exemple, on ne peut savoir quelle part de l'augmentation est attribuable au vieillissement de la population ou aux nouveaux traitements médicamenteux qui remplacent les hospitalisations.

Il est aussi impossible de savoir jusqu'à quel point l'augmentation des dépenses est le résultat d'une



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

L'augmentation des dépenses en médicaments est constante à environ 10 % par année, depuis près de 20 ans, au Canada.

consommation accrue de médicaments plutôt que de la hausse de leur coût. Aussi, l'Institut n'est pas en mesure de déterminer quels sont les types de médicaments dont la consommation augmente.

La collecte de données en est toutefois à ses débuts et l'organisme fédéral espère pouvoir, à ter-

me, répondre à ces questions.

« La nouvelle base de données qu'on développe va justement pouvoir apporter l'information sur les volumes, voir s'il y a eu une demande plus grande ou si c'est davantage le prix qui a changé ou si c'est autre chose », a indiqué hier Francine Anne Roy, gestionnaire en ressources

humaines de la santé à l'ICIS.

De plus, note l'Institut, depuis 1997, parmi les grandes catégories de dépenses dans le secteur de la santé, les médicaments se taillent la deuxième part en importance après les hôpitaux.

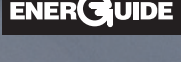
« Avant 1997, quand on regardait l'ensemble des dépenses pour la santé, le secteur hospita-

lier était le numéro un, les dépenses reliées aux médecins étaient le numéro deux et par la suite on avait les dépenses pour les médicaments, explique M^{me} Roy. Depuis 1997, les médicaments ont surclassé les dépenses associées aux médecins. Et à chaque année, l'augmentation est quand même assez importante. »

HYUNDAI ALLÈGE VOTRE BUDGET...



Gagnante du prix EnerGuide de la grande berline la plus éconergétique (6,3 L/100 km autoroute)



La Sonata, gagnante de la meilleure voiture familiale de moins de 35 000 \$ selon l'AJAC.



ELANTRA GL 2006

0% FINANCEMENT À L'ACHAT disponible jusqu'à 60 mois
4 portes PDSF : 14 995 \$

AVEC DES OFFRES QUI ONT DU POIDS

0%

Financement à l'achat disponible jusqu'à 60 mois sur modèles sélectionnés.

SONATA GL 2006

0% FINANCEMENT À L'ACHAT disponible jusqu'à 60 mois
4 cylindres PDSF : 21 995 \$



ACCENT GL 2006

0% FINANCEMENT À L'ACHAT disponible jusqu'à 36 mois
4 portes PDSF : 13 995 \$

TIBURON 2006

0% FINANCEMENT À L'ACHAT disponible jusqu'à 48 mois
PDSF : 20 675 \$



Tapis protecteurs et plein de carburant inclus pour tous les véhicules Hyundai.

hyundaicanada.com

Photos à titre indicatif seulement. PDSF de la SONATA GL 4 cylindres 2006, de l'ACCENT GL 4 portes 2006 et de la TIBURON de base 2006 à partir de 21 995 \$, 14 995 \$, 13 995 \$ et de 20 675 \$ respectivement. Frais de livraison et de destination (1 345 \$) en sus du PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport, de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de réservoir d'essence. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des titres (RDPTM au Québec) et taxes applicables en sus. Taux annuel de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services Financiers Hyundai de 0 % jusqu'à 36 mois pour tous les modèles ACCENT GL 4 portes 2006, de 0 % jusqu'à 48 mois ou de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles ELANTRA 2006, de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles TIBURON 2006 et de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles SONATA 2006. Exemple de financement : 15 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivalent à des mensualités de 312,50 \$ pour 48 mois ou de 416,67 \$ pour 36 mois. Coût de prêt de 0,00 \$ pour une obligation totale de 15 000 \$. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada, une filiale de Hyundai Motor America et sont utilisées sous licence. Offre d'une durée limitée avec livraison d'essai au 31 mai 2006. *Hyundai Auto Canada offrira un rabais équivalent à la réduction de 1 % de la TPS sur le prix négocié pour les acheteurs au comptant ou avec financement. Les clients des programmes de location recevront un rabais équivalent à la réduction de 1 % de la TPS pour les mensualités et montants versés par ceux-ci avant le 1er juillet 2006. Les mensualités de location et montants versés par les clients après le 1er juillet 2006 seront taxes au nouveau taux de 6 % de la TPS. Ce programme de vente au détail offre un rabais aux clients. Ces derniers doivent toujours payer la TPS de 7 % sur le prix de la transaction avec rabais qu'ils auront conclue avant le 1er juillet 2006.



PIERRE FOGLIA

Ça prend vraiment un titre ?

Avez-vous vu la pub sur l'Île-du-Prince-Édouard ? Cela se passe devant le carrousel à l'aéroport de Charlottetown, les voyageurs retiennent leurs valises, sauf un, seul au monde comme peut l'être un voyageur dont les valises sont perdues.

Si je devais réécrire *Le Petit Prince* — Dieu sait les furieuses envies que j'ai eues toute ma vie de déconcrasser cette fable —, si je devais redonner au *Petit Prince* un peu de dignité littéraire, au lieu de *J'étais en panne dans le désert, quelque chose s'était cassé dans mon moteur, j'avais à peine de l'eau à boire pour huit jours* — la fable commenterait ainsi : J'étais devant le carrousel vide à l'aéroport de Charlottetown, mes valises étaient perdues, je n'avais même pas un caleçon de rechange.

Et il y aurait ce petit connard qui arriverait. S'il vous plaît, dessine-moi un mouton.

Hein ! Dessine-moi un mouton.

Je lui dessinerais un caleçon. La DPJ qui n'est jamais loin arriverait en courant. On me mettrait en prison avec Guy Cloutier. J'écrirais ses mémoires et je serais super en crise, fuck me v'là encore en train d'écrire, quand c'est pas sur le *Petit Prince*, c'est sur son oncle, fait tellement beau dehors, pourquoi qu'on va pas plutôt à la pêche ?

Je reviens à la pub sur l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a donc ce type au bord des larmes devant le carrousel vide, les autres voyageurs comprennent que ses valises sont perdues, et là, sans qu'un seul mot soit échangé, par pure bonté, ils vont lui porter qui une chemise, qui des chaussettes, qui un caleçon. Génial. Je parle du gars qui a eu le flash de cette pub-là. Le message rentre comme une balle : à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est pas pareil, à l'Île-du-Prince-Édouard, les gens sont gentils. En plus, c'est vrai.

Je n'étais pas parti pour vous parler de pub mais de littérature. Sauf que le premier livre sur la pile de livres que j'ai mis de côté pour vous en toucher un mot, c'est *Brooklyn Follies* de Paul Auster et figurez-vous que je ne me souviens pas du tout de quoi ça parle. Je l'ai lu, c'est sûr. Je me souviens du plaisir que j'ai pris à la lire, mais de l'histoire, rien ! Autrement dit, je pourrais le relire et en tirer, à nouveau, un plaisir tout neuf... Avez-vous déjà pensé à ce que serait le monde si nous étions tous un peu Alzheimer ? Juste un peu. Juste assez pour relire le même livre toute sa vie, ou la même chronique, avec le même plaisir chaque fois. Juste assez pour demander à la bonne femme qui est en train de se faire du café dans ta cuisine, c'est quoi ton nom, déjà ? Yvonne ? C'est joli

Yvonne. Salut, moi, c'est Ronald. T'as des beaux yeux, tu sais. Pendant ce temps à la Maison-Blanche : pas de morts en Irak ce matin, M. Bush. M. Bush plisserait alors son petit front : l'Irak ? Sans rien dire de ben Laden dans sa grotte, bien embarrassé à l'heure de la prière, voyons comment il s'appelle déjà, ali, allah, allons c'est quoi son nom ?

Le second livre sur la pile est un tout petit livre de même pas 40 pages, mais j'hésite à vous en parler, il y est beaucoup question d'une petite fille et de sa petite culotte, la DPJ va encore rebondir, m'envoyer encore en prison avec Guy Cloutier, et je vais me retrouver encore à écrire ses mémoires au lieu d'aller à la pêche. Cela s'appelle *La Petite* d'Anne Marbrun, c'est français, pas nouveau, en réédition chez un éditeur de poésie montréalais — L'Oie de Cravan — qui fait des jolies choses, pas cochonnes du tout d'habitude. Ce sont des nouvelles très courtes forcément, des petits coups de chaleur, de moiteur, plus que du vrai cul. Cela se trouve en librairie, mais je l'ai vu aussi en pharmacie sur la même étagère que le Viagra, le Cialis et ces trucs-là.

François Ricard enseigne la littérature à McGill. Il est l'auteur d'une magistrale biographie de

Gabrielle Roy, mais il est surtout connu pour une magistrale tarte à la crème : *La Génération lyrique*, chef-d'oeuvre de la pop-sociologie qui a fondé tous les fous clichés sur les boomers.

François Ricard tient la chronique pour un art mineur, ce qui ne l'empêche pas de chroniquer. Il a sorti à l'automne, chez Boréal, *Chroniques d'un temps loufoque* que j'ai bien failli ne pas acheter après avoir ouvert le livre au hasard et être tombé, page 136, sur celle intitulée « Un été gai » et qui commence ainsi : *Au moment de prendre la plume, j'arrive mal à contenir la nostalgie qui s'empare de moi à la pensée du bel été que la France a connu l'an dernier...* C'est sûr, professeur, avec une intro comme celle-là, la chronique va rester un art mineur longtemps.

Mais je déconne. Je suis surtout de très mauvaise foi. À part ses intros académiques, Ricard écrit superbement, cette chronique dont je viens de parler va monter très haut dans l'ironie et la dérision quand elle va finir par décoller. La suivante sur Nancy Huston est un bijou de méchanceté. Ma préférée, qui vaut le livre à elle seule, c'est *L'Histoire d'une blague*. Alors qu'il dirigeait la revue *Liberté*, Ricard avait commandé un numéro de pastiches d'écrivains québécois (1)... (j'y retourne souvent ; ah Nicole Brossard, ses lèvres poiluses s'humectent ; ah Philippe

Haec, quand je me suis vuse, complètement nuse, dans le vaste miroir de la chambre 17 du Portland Motel)... or nous rapporte Ricard, il s'est trouvé des universitaires, notamment une réputée spécialiste américaine de Gabrielle Roy, pour prendre le pastiche sur Gabrielle Roy pour du cash, et en faire la critique dans un ouvrage savant : *dans cette oeuvre très courte et très complexe (mets-en !)* Gabrielle Roy livre la quintessence de sa sagesse (elle serait contente !)

Cela m'ennuie presque de vous le dire, mais ces *Chroniques d'un temps loufoque* est l'ouvrage le plus réjouissant, le plus stimulant intellectuellement actuellement en librairie. Pourquoi cela m'ennuie de le dire ? Parce qu'en même temps qu'il réjouit, il fait chier, qu'est-ce qu'il est chiant, ce type !

C'est la posture. Cette façon qu'ont les bedeaux de la littérature de se camper sur le parvis de leur putain de chapelle. Et de nous glisser au passage que Kundera est déjà rentré. Ben oui, ben oui, on le sait que c'est ton chum Kundera, que tu le publies et tout ça. Moi hier, je suis allé prendre un café avec Réjean Tremblay, j'écoeuré-tu avec ça ?

1. Le hasard fait que, 25 ans plus tard, le dernier numéro de *Liberté* répète l'exercice avec moins de bonheur, disons-le, pasticher Lynda Lemay, était-ce bien nécessaire, ne le fait-elle pas très bien toute seule ?

La Fédération des médecins spécialistes recommandera le rejet de l'offre de Québec

PASCALLE BRETON

Les négociations piétinent entre les médecins et le gouvernement en vue du renouvellement de la convention collective. Au point où la Fédération des médecins spécialistes du Québec va recommander à ses membres de rejeter l'offre gouvernementale.

La campagne-choc entreprise depuis quelques semaines pour rallier l'opinion publique sur la valeur des spécialistes ne semble pas ébranler le gouvernement. Québec refuse d'accorder le rattrapage salarial que les médecins spécialistes demandent par rap-

port à leurs collègues du reste du Canada.

La FMSQ vient de convoquer ses instances décisionnelles. Elle recommandera ce soir à ses membres de rejeter l'offre. « Non seulement on ne fait pas de rattrapage, mais on recule », déclare le président de la fédération, le Dr Yves Dugré.

Les médecins spécialistes dénoncent depuis plusieurs années l'écart de rémunération qui existe entre les médecins québécois et ceux des autres provinces. En 2002, l'ancien gouvernement péquiste a signé une entente avec la FMSQ dans laquelle il reconnaissait ce fait et s'engageait à combler l'écart.

Un comité tripartite auquel participaient le gouvernement, la FMSQ et une experte indépendante a tenté de chiffrer l'écart. Québec a conclu qu'il était de 10 %, la FMSQ est arrivée au chiffre de 35 %.

Mais trois ans plus tard, Québec ne veut même plus honorer l'écart de 10 %, dénonce le Dr Dugré. Un geste « méprisant », selon la Fédération. « C'est de la provocation. On demande aux médecins de ne rien faire, de plier l'échine. On méprise une entente signée. Sur le terrain, les gens vont réagir très fortement. Nous ne recommandons pas des moyens de pression

demain (ce soir), mais ça fera partie des discussions à venir. »

La FMSQ soutient que l'offre sur la table est la même que celle qui a été soumise aux employés de la fonction publique. Le gouvernement offre un gel salarial pour les deux premières années, et une augmentation de 2 % par année pour les quatre années subséquentes.

« Quand on donne 2 % à un médecin spécialiste qui a un cabinet, qui a des frais, on ne lui donne pas 2 %. On fait financer ses frais de pratique par ses honoraires professionnels. C'est une baisse nette sur la tarification et en plus,

il n'y a rien pour le redressement salarial. »

Du côté gouvernemental, le discours reste le même. Les négociations se tiennent à la table et ne se dérouleront pas sur la place publique, prévient Isabelle Merezzi, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

« Le cadre financier doit être respecté, mais nous invitons la FMSQ à discuter avec nous pour trouver un terrain d'entente. Les discussions ont repris avec les médecins omnipraticiens (qui avaient quitté la table). Nous serions heureux de discuter aussi avec les médecins spécialistes. »

CANCER DU SEIN Prudence avec les oestrogènes

ASSOCIATED PRESS

CHICAGO — Les femmes qui ont pris des comprimés d'oestrogènes pendant au moins 15 ans courent un risque sensiblement plus élevé de cancer du sein, selon une étude menée auprès de quelque 29 000 infirmières. Mais toujours selon cette étude, ce risque n'augmente pas chez celles qui ont pris cette hormone pendant moins de 10 ans.

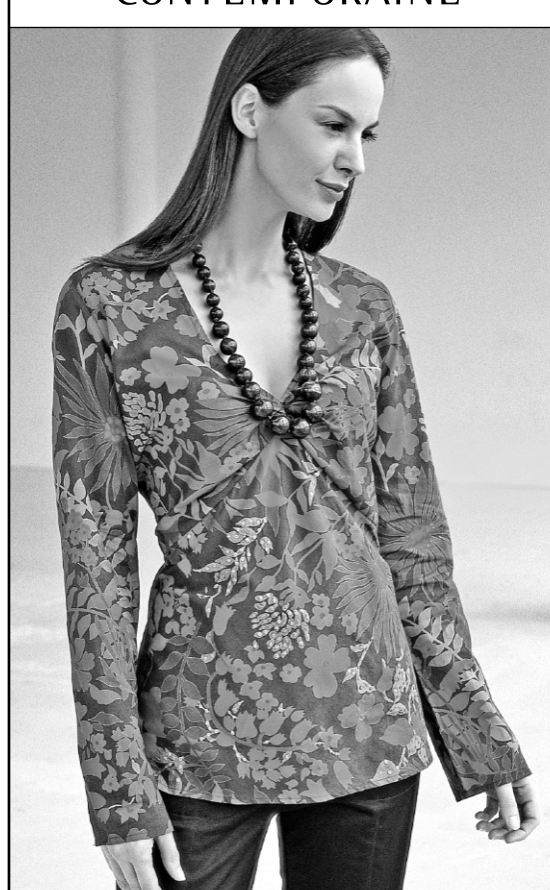
Les chercheurs affirment que ce constat devrait rassurer les femmes qui souhaitent prendre des oestrogènes pendant une courte période de temps, pour soulager les symptômes de la ménopause comme les bouffées de chaleur et la sécheresse vaginale.

Les suppléments hormonaux ont longtemps été présentés comme des moyens d'aider les femmes postménopausées à retarder l'arrivée des maladies dues à la vieillesse. Mais une importante étude gouvernementale menée en 2002 a révélé que dans le cas de la consommation de suppléments combinant oestrogènes et progestine, il y avait au contraire un risque accru de cancer du sein, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de crises cardiaques. Des millions d'Américaines ont alors cessé de prendre ces suppléments.

Par la suite, une étude portant sur la consommation d'oestrogènes uniquement — une option accessible seulement aux femmes ayant subi une hystérectomie — associait les suppléments à des AVC et à des troubles de la mémoire. Mais elle a aussi permis de constater que la consommation d'oestrogènes seuls pendant sept ans ne faisait pas augmenter le risque de cancer du sein. Ce dernier constat provient d'une étude supervisée par des chercheurs affiliés à Harvard.



CONTEMPORAINE



LA TUNIQUE FLEURS EXOTIQUES 19.99
Une idée pure mode exclusive pour maman ! Notre tunique encolure V découpée et froncée, en fin coton imprimé de fleurs en tons de fuchsia et marron sur fond chocolat. P.m.g.tg.tg.



LE CARDIGAN LOSANGES PIQUÉS 29.95
Un cadeau Simons exclusif pour maman, de notre collection de pulls pur coton. Un style très féminin avec son délicat liséré de satin et son tricot en losanges ajourés qui forment comme des papillons stylisés. Vert saule, noir, choco, sable doré, corail. P.m.g.tg.



LE TEE-SHIRT PAYSAN 19.99
Un cadeau tendance pour maman de notre collection exclusive de tee-shirts en tricot confort fluide viscose-lycra. Forme plissée à l'encolure et aux manches, taille soulignée par une bande cousue. Sable, blanc, choco, melon, noir. P.m.g.tg.



LE LONG CARDIGAN TRICOT FLUIDE 79.95
Le cardigan d'été par excellence pour maman avec sa belle encolure chèle allongée et ses manches en fines côtes. Tricot de rayonne très léger et irisé. Sable ou noir. P.m.g.tg. Cami coordonnée 39.95



Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche.
D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

ACTUALITÉS

SAQ: le président informé dès décembre?

Les courriels de Mériaux et Proteau étaient limpides, se fait dire le vérificateur

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Dans leurs témoignages devant les représentants du vérificateur général, les deux cadres congédiés de la Société des alcools ont indiqué que leur patron, Sylvain Toutant, savait dès décembre que la baisse des prix liée à la revue du taux de l'euro ne serait pas refilée totalement aux consommateurs.

Laurent Mériaux et Alain Proteau, deux vice-présidents qui ont quitté la SAQ en janvier dans la controverse autour de la négociation des prix par la société d'État, ont témoigné, le 27 mars dernier, devant quatre employés du vérificateur général, Renaud Lachance, des rencontres organisées par Alain Proteau. Dans les deux cas, a-t-on appris, les anciens cadres ont soutenu que les courriels qu'ils avaient transmis les 10 et 11 décembre étaient limpides quant à la stratégie qui allait être utilisée par les négociateurs de la SAQ, et qui allait déclencher la tempête pour l'administration Toutant. Le contenu des deux courriels avait été révélé par *La Presse* en février.

M. Mériaux se trouve désormais à la vice-présidence des magasins Bouclair, détaillants de tissus. Alain Proteau est vice-président dans une agence de vin, Réserves et Sélections.

Les deux ont bénéficié grosso modo d'un an de salaire quand ils ont été limogés, en janvier.

M. Proteau avait sonné l'alarme dans un courriel transmis à son patron, Sylvain Toutant, le 11 décembre, pour prévenir que la nouvelle stratégie de la SAQ ne passerait pas comme une lettre à la poste. En commission parlementaire hier, le critique péquiste des finances, François Legault, a déposé d'autres courriels confidentiels.

Ainsi, le 15 décembre, M. Proteau faisait rapport de l'avancement des « négociations des taux de change ». « L'impact commence à se faire sentir et les questions arrivent », écrivait M. Proteau.

Il citait un fournisseur, Pierre de

La Tour, qui avait accepté d'accorder à la SAQ un rabais-volume de 2,5 % en diminuant de 25 cents la bouteille le prix au consommateur (soit moins que la baisse de 8 % qu'aurait commandé la réévaluation de l'euro).

Selon des informations obtenues par *La Presse*, l'opposition péquiste a mis la main sur un DVD contenant pas moins de quatre gigaoctets de courriels échangés à la SAQ au cours des derniers mois, un document qui circule désormais assez ouvertement dans la métropole.

Ainsi, dans un courriel d'octobre 2005, la secrétaire de la SAQ, Suzanne Paquin, annonce à l'ex-président du conseil d'administration de la société, Raymond Boucher, qu'elle lui présentera à l'avance les données sur ses notes de frais que *La Presse* lui a demandées par la Loi sur l'accès à l'information.

Attaqué hier en commission parlementaire, Sylvain Toutant a maintenu rigoureusement sa version des faits.

Attaqué hier en commission parlementaire, Sylvain Toutant a maintenu rigoureusement sa version des faits. Il n'a été informé qu'à la mi-janvier de l'existence d'un argumentaire approuvé par Laurent Mériaux qui suggérait aux négociateurs de la SAQ d'offrir aux fournisseurs de hausser les prix. Le ministre Michel Audet est venu à sa rescousse : les primes de départ dénoncées par M. Legault ne visaient pas à « acheter le silence » de qui que ce soit.

Sous le PQ, Claude H. Roy, proche collaborateur de Bernard Landry, avait eu une prime comparable, 140 000 \$ ou un an de salaire. Un autre sympathisant, Jean-Claude Gagnon, avait reçu 226 000 \$, soit 78 semaines de traitement pour un séjour de trois ans à la SAQ.

Député libéral de Marguerite-d'Youville, Pierre Moreau a été particulièrement efficace : si on les lit bien, rien dans les pièces dévoilées hier par le PQ ne contredit le rapport de la firme KPMG et la version martelée par Sylvain Toutant, a-t-il fait valoir.

Pour la première fois hier, l'argumentaire controversé parlant explicitement de « hausses » de prix a été rendu public.

Les négociateurs de la SAQ devaient faire croire aux fournisseurs européens qu'il s'agissait de « l'option retenue par la majorité des fournisseurs contactés. Procéder à une augmentation de prix limitée permettant aux fournisseurs, au client, et à la SAQ de bénéficier de l'opportunité », suggérait-on comme canevas proposés aux employés de la SAQ, avant même que le premier coup de fil ne soit donné.

Il s'agit, sous une forme vulgarisée, exactement du plan proposé par Laurent Mériaux dans un courriel transmis à M. Toutant et d'autres collègues le 10 décembre.

Cette mesure procurait plus de revenus aux fournisseurs, maintenait une baisse de prix, bien que partielle, aux consommateurs, et surtout « limitait la baisse de revenu de la SAQ », indiquait l'argumentaire.

M. Toutant n'aurait pas eu cet argumentaire avant de poser des questions à M. Mériaux, à la mi-janvier, ont confirmé les sources de *La Presse*.

M. Toutant a aussi expliqué hier que, compte tenu des Fêtes, il n'avait pas fait enquête sur le contenu d'une lettre de l'Association des agences de vins, tombée sur son télécopieur le 22 décembre. Le président de l'association, Yves Michaud, y dénonçait noir sur blanc le fait que des agents de la SAQ avaient « effectué des démarches auprès des fournisseurs enjoignant à ces derniers de hausser leur prix » contre une ristourne de 2,5 % à ajouter au bénéfice de la SAQ.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE
Sylvain Toutant maintient qu'il n'a été informé qu'à la mi-janvier de l'existence d'un argumentaire approuvé par Laurent Mériaux qui suggérait aux négociateurs de la SAQ d'offrir aux fournisseurs de hausser les prix.

Suivre, jamais. audicanada.ca



Le grand luxe.
Le grand luxe grand format.



La Audi A6, meilleure berline intermédiaire de luxe selon le magazine *MONEY*^{MD} (mars 2006), et la A6 Avant donnent toutes deux un sens nouveau à la berline au design supérieur. Traction intégrale quattro^{MD}. Efficace V6 de 255 chevaux doté de la technologie d'injection directe FSI^{MD}. Cote de sécurité « Double Best Pick » attribuée par l'Insurance Institute for Highway Safety. Et des intérieurs raffinés conçus pour le confort et le contrôle. Les A6 et A6 Avant. Le luxe allemand redéfini.

Louez une Audi A6 3.2 quattro 2006

pour **849 \$** par mois*
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 4,18 %

Louez une Audi A6 3.2 Avant quattro 2006

pour **849 \$** par mois**
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 3,53 %

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent, QC
514-364-7777
www.audiprestige.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval, QC
450-688-1120
www.lauzon.qc.ca

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Route 116
St-Bruno, QC
450-653-1553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5441, rue Saint-Hubert
Montreal, QC
514-270-3566
www.popularaudi.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard, QC
450-445-4811
www.parkavenueaudi.com

PONT BLOQUÉ
 Que pensez-vous du geste de Mario Morin?
 Réagissez sur www.cyberpresse.ca/pont



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Les grandes artères menant aux ponts et au tunnel La Fontaine (notre photo), pour traverser vers la Rive-Sud, ressemblaient à d'immenses stationnements, en fin d'après-midi hier, alors que seulement deux voies du pont Jacques-Cartier étaient ouvertes à la circulation, en direction de Montréal.

MONTRÉAL PRIS EN OTAGE

CHRISTIANE DESJARDINS
 ET MALORIE BEAUCHEMIN

Un père désespéré, grimpé au haut d'un panneau publicitaire bordant le pont Jacques-Cartier, du côté de Longueuil, a paralysé toute la région montréalaise, hier, forçant la fermeture partielle du pont et provoquant des embouteillages monstres aux heures de pointe.

Les grandes artères menant aux ponts et au tunnel La Fontaine, pour traverser vers la Rive-Sud, ressemblaient à d'immenses stationnements, en fin d'après-midi, alors que seulement deux voies du pont Jacques-Cartier étaient ouvertes à la circulation, en direction de Montréal.

Des mesures de sécurité ont forcé cette fermeture, dès 7h hier matin, parce qu'un homme juché près d'un panneau publicitaire, à la hauteur du pont, représentait une menace pour la sécurité des automobilistes.

Ce n'est que vers 19h que la circulation en direction sud a été rétablie, mais les embouteillages ont perduré en soirée. « La décision de fermer le pont avait été prise parce que l'homme

était très agressif et lançait des objets en direction des voitures, ce qui aurait pu causer des accidents, a expliqué l'agent Jean-Pierre Gignac, de la police de Longueuil. Comme il ne montre plus de signes d'agressivité, la sécurité des usagers n'est plus en cause. »

Mario Morin, âgé de 39 ans, est

Cela fait longtemps que Mario Morin menace de faire un geste d'éclat. Régulièrement, au cours des dernières années, il téléphonait aux médias, dont La Presse, pour s'épancher et se plaindre de la DPJ qui, disait-il, l'empêchait de voir sa fille.

grimpé en haut de ce panneau publicitaire vers 1h du matin, se réclamant de l'organisation Fathers4Justice et revendiquant le droit de voir sa fille de 6 ans, qui se trouve sous la tutelle de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Au moment de mettre sous presse, les enquêteurs de la Sûreté du Québec, qui ont pris en main la négociation en fin de soirée, venaient de déployer une nacelle du service de prévention

des incendies, pour éventuellement atteindre l'homme, qui refusait toujours de descendre.

Récidiviste

Cela fait longtemps que Mario Morin menace de faire un geste d'éclat. Régulièrement, au cours des dernières années, il téléphonait aux médias, dont *La Presse*,

pour s'épancher et se plaindre de la DPJ qui, disait-il, l'empêchait de voir sa fille. Lui-même a vécu dans des familles d'accueil et ne voulait pas que sa fille subisse le même sort. Or, c'est principalement son caractère primesautier et menaçant qui est à la source de ses ennuis.

Les problèmes de Morin ont commencé en 1999. Agé de 32 ans, il avait alors hébergé dans son appartement de Montréal-Nord une adolescente de 15 ans

en fugue d'un centre d'accueil. En août 1999, la police a retrouvé la jeune fille, alors enceinte de Morin, et l'a remise aux services jeunesse. Ces derniers ont interdit à l'adolescente d'entretenir des contacts avec Morin. Elle a accouché en octobre 1999. Bien que le nom de Morin apparaisse sur le registre de naissance, Morin n'a pas pu voir son enfant. Le Tribunal de la jeunesse a rendu par la suite une ordonnance d'interdiction de contact pendant un an, question d'évaluer le comportement de l'homme.

Et justement, le comportement de Morin, qui avait des antécédents de violence, ne s'est jamais amélioré avec le temps. Il s'est mis à harceler et à menacer les employés des centres jeunesse. « J'espère que tes enfants vont pogner le sida, qu'ils vont se faire écraser par un char. Je vais faire sauter votre bloc (le centre des services jeunesse de Montréal). Attendez pas que je fasse comme Marc Lépine ou le caporal Lortie... » lançait-il, entre autres imprécations, sur les répondeurs des employés de la DPJ.

Ces menaces ont amené des accusations contre Morin qui, même détenu, continuait à menacer en utilisant le téléphone de la prison. Ce qui lui valait, chaque fois, de nouvelles accusations. Depuis sept ans, Morin vit dans un cercle infernal dont il ne semble jamais vouloir sortir. C'est devenu le combat de sa vie, il y consacre toutes ses énergies. En 2004, Morin a fait l'objet d'expertises psychologiques et on ne lui a pas trouvé de maladie mentale.

Quoi qu'il en soit, Fathers4Justice, dont se réclame Morin, ne cautionne pas son geste, même si des membres de l'organisme ont eux-mêmes lancé la mode de grimper sur le pont Jacques-Cartier en guise de protestation dans des conflits sur la garde d'enfants. Mardi soir, Morin s'est présenté à la réunion de Fathers4Justice. Selon Benoît Leroux, coordonnateur de l'organisme, il était agité et nerveux et menaçait de faire quelque chose dans la soirée. Il a même téléphoné à *La Presse*, affirmant qu'il s'appretait à faire une action d'éclat, sans donner plus de précisions. Son discours était confus, et l'homme était vraisemblablement très agité.

ACTUALITÉS

MÉTRO DE MONTRÉAL

Le contrat à Bombardier annoncé aujourd'hui

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le gouvernement annoncera aujourd'hui l'octroi d'un contrat sans appel d'offres à Bombardier pour remplacer la première génération de voitures du métro de Montréal.

Le cabinet du ministre du Développement économique, Raymond

Bachand, a convoqué la presse cet après-midi pour donner les détails de ce contrat de 1,2 milliard. La conférence de presse réunira à Montréal M. Bachand, son collègue des Transports, Michel Després, et le président de la Société de transport de Montréal, Claude Trudel.

Selon la Presse Canadienne, le mi-

nistre de l'Environnement, Claude Béchar, rencontrera lui aussi la presse à l'usine Bombardier de La Pocatière, dans sa circonscription.

La Presse a rapporté hier que le gouvernement Charest avait l'intention d'octroyer ce lucratif contrat sans appel d'offres à Bombardier. Le conseil des ministres s'est réuni

hier pour débattre de ce dossier.

La STM doit remplacer 336 voitures de métro mis en service lors de l'ouverture du métro, en 1966. Les employés de Bombardier à La Pocatière réclamaient ce contrat pour protéger 350 emplois. Les carnets de commandes de cette usine seront vides à compter de 2008.

Selon les informations obtenues par La Presse, M. Bachand détient un avis juridique précisant que le gouvernement n'enfreint aucune règle du commerce international en accordant le contrat directement à la firme québécoise. La société française Alstom espérait aussi obtenir le contrat.

Un Super Cadeau pour la fête des mères!

SONY BRAVIA

BRAVIA - est le meilleur nouveau monde des téléviseurs ACL à écran plat, de technologie à haute définition, d'une seule marque sur le marché dont l'esprit indomptable et l'héritage sont fondés sur le style, la commodité et la qualité.



Téléviseurs ACL TVHD

- Écran plat prêt pour montage mural • Résolution de 1366 x 768 pixels
- Compatibilité d'affichage TVHD - 720p • Entrée PC
- Angle de visionnement: 170° horizontal/vertical
- Entrée(s) numérique(s) HDMI • Syntoniseur NTSC intégré
- Aspect d'écran 16:9 • Entrée(s) à composants, S-Vidéo et composites

26" 1588⁸⁸

+ GRATUIT caméra numérique et imprimante photo

32" 2288⁸⁸

+ GRATUIT caméra numérique et imprimante photo

GRATUIT*

SONY

Caméra numérique Cyber-shot® DSCS600

- 6.0 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran ACL 2.0"
- Mode vidéo
- Zoom intelligent (13x en format VGA)



Valeur de 268\$

EPSON Imprimante photo 4x6

- Qualité photo laboratoire
- Facile d'utilisation
- Une qualité optimale en 6 couleurs et une durabilité inégalée



Valeur de 180\$

*À l'achat du téléviseur KLVS26A10 ou KLVS32A10. Après remise postale de 130\$ et rabais instantané de 50\$ sur l'imprimante Epson. Détails en magasin.

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux

FINANÇEMENT
DISPONIBLE!

• CENTRE-VILLE 368, rue Ste-Catherine O. (coin Bleury) • BOUL. ST-LAURENT 2050, St-Laurent (Stationnement gratuit) • L'ACADIE 8990, boul. l'Acadie (Nord de la Métropolitaine)
• DÉCARIE 5485, rue des Jockeys (Décarie/Blue Bonnets) • ST-LÉONARD 6852, Jean-Talon E. (Langelier/Galeries d'Anjou) • LASALLE 7197, boul. Newman (Près Carrefour Angrignon)
• WEST ISLAND 2315, Transcanadienne (des Sources) • FAIRVIEW PTE-CLAIRE (2e étage) • CENTROPOLIS LAVAL (à côté du Colossus) • CARREFOUR LAVAL (entrée #5, à droite)
• STE-DOROTHÉE Méga Centre Notre-Dame (Aut. 13) • PLACÉ ROSEMÈRE (entrée rue Le Boutillier) • ST-JÉRÔME Carrefour du Nord (à l'intérieur du magasin Sears)
• BOUCHERVILLE 582, ch. De Touraine (près du IKEA) • BROSSARD 5705, Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (entrée #1) • GATINEAU 195, Bellehumeur

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6^e Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JOLIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5^e Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale
MANIWAKI 149, boul. Desjardins • ROUVIN-NORANDA 463, Larivière • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset • ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne
ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VAL-D'OR 1817, 3^e Avenue • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • TROIS-RIVIÈRES 2255, boul. des Récollets

Détails en magasin. Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

Un été sec et chaud

PRESSE CANADIENNE

TORONTO - Les agriculteurs canadiens pourraient bien connaître une autre année frustrante et les réserves d'énergie risquent d'être sollicitées à nouveau au maximum pour alimenter des climatiseurs énergivores: Environnement Canada prévoit en effet un été chaud et sec presque partout au pays.

La carte météorologique nationale pour les mois de mai à juillet est colorée presque entièrement de rouge, ce qui indique que des températures plus élevées que les normales sont prévues partout, sauf dans certaines régions de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Bien sûr, les amateurs de bains de soleil ne se plaindront pas de la chaleur, mais c'est un scénario qui a du bon et du mauvais, a affirmé le climatologue David Phillips, d'Environnement Canada, hier. On n'a qu'à penser à l'été dernier, aux coûts engendrés par la nécessité de rafraîchir les maisons, aux interdictions d'arroser. « Il y a beaucoup d'aspects négatifs avec des étés plus chauds que la normale. »

Bien que plusieurs fermiers aient profité d'un printemps doux pour entreprendre leurs semailles plus tôt, un été chaud pourrait leur coûter cher, a souligné M. Phillips.

Seules quelques régions du pays devraient recevoir des précipitations dans ou au-dessus de la moyenne, mais elles se trouvent surtout dans le Grand Nord et dans des zones moins densément peuplées.

Certaines parties de l'Ouest, le sud de l'Ontario et le sud du Québec — les principales ceintures agricoles — seraient plus sèches que la normale — ce qui pourrait être problématique, a poursuivi M. Phillips.

Blé, soya, maïs...

Les agriculteurs les plus vulnérables pourraient être ceux qui cultivent des plantes comme le blé, le soya et le maïs, lesquelles exigent énormément d'eau pendant la saison de croissance.

Un autre souci engendré par un été chaud est l'utilisation massive d'appareils de conditionnement de l'air, exigeants pour l'approvisionnement en électricité, note Terry Young, de l'agence responsable du réseau électrique de l'Ontario. « Par une chaude journée d'été, entre 10 et 25 % de la demande peut être attribuable à la climatisation de l'air. »

La consommation d'énergie a atteint des sommets au cours de l'été dernier en Ontario. Des mises en garde ont dû être émises pour avertir les gens qu'ils s'exposaient à des interruptions de courant s'ils ne conservaient pas l'énergie.

LES BOUTIQUES FORMES AU CANADA: MONTRÉAL 3185 RUE CRESCENT (614) 845 69 96 • TORONTO 128 AV. CUMBERLAND (416) 972 02 07 • www.formes-ile.com

Marché Jean-Talon Les piétons attendent une décision de la cour

ÉRIC CLÉMENT

Faute d'entente entre l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie et les commerçants du marché Jean-Talon pour accorder la priorité aux piétons sur la place du marché, la question sera tranchée par la justice. Rappelons que le Comité d'action pour la piétonisation du marché Jean-Talon réclame un accès piétonnier de mai à octobre durant les fins de semaine, de 10 h à 17 h, avec droit de passage pour les livraisons de denrées aux étals du marché et ce, afin d'assurer la sécurité des 14 000 piétons qui y circulent durant les fins de semaine.

Le juge Jean Crépeau, de la Cour supérieure, a mis la cause en délibéré le 3 mai. Le litige entre l'arrondissement et la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, qui a la responsabilité du marché Jean-Talon, touche aux plages horaires durant lesquelles la circulation automobile serait interdite sur la place du Marché-du-Nord.

En juillet dernier, l'arrondissement avait lancé un projet pilote d'accès piétonnier qui consistait à fermer temporairement les accès à la circulation automobile. Mais la veille du début de l'expérience, la Corporation a demandé à la cour d'intervenir. Le projet a été bloqué par une injonction. La Corporation met de l'avant une clause de son bail qui stipule que la Ville doit « maintenir, selon les normes habituelles d'entretien, l'accès à ses différents marchés par les rues, ruelles et trottoirs publics ».

La Corporation dit qu'ainsi, l'arrondissement n'a pas le droit d'interdire l'accès aux véhicules des marchands. Mais, pour les avocats de la Ville, l'arrondissement a, comme toute municipalité, le pouvoir de gérer la circulation et l'accès aux piétons.

Au début de l'année, le maire de l'arrondissement, André Lavallée, a rencontré la Corporation pour tenter de régler le dossier sans avoir recours aux tribunaux. « On avait convenu de travailler sur un projet amélioré, dit-il à *La Presse*. J'avais proposé que les marchands aient des vignettes leur permettant d'accéder au marché malgré la priorité donnée aux piétons. Mais la Corporation nous a répondu qu'elle voulait peut-être procéder à une ou deux journées d'expérience pilote l'été prochain mais sinon, de tout remettre à plus tard. Faute d'entente, on a décidé de retourner devant la Cour supérieure. »

La semaine dernière, le juge Crépeau a écouté les deux parties exposer leurs points de vue. Quand rendra-t-il son jugement? « Cela peut être dans deux semaines comme dans six mois », dit M. Lavallée.

À la Corporation, le directeur des communications, Jean Gagnon-Doré, affirme que l'organisme « étudie ce dossier ». Quelles études fait la Corporation? M. Gagnon-Doré ne sait pas. « L'an passé, on n'a pas eu le temps de s'occuper de ce dossier autant qu'on aurait pu le faire, dit-il. Là, on va étudier les impacts de la piétonisation sur nos gens. »

Mais pourquoi la Corporation n'attelle pas laissé le projet pilote se dérouler en juillet dernier afin justement d'en mesurer les impacts, au lieu d'intenter une action en justice?

« Je ne sais pas, je n'étais pas là et la direction de la Corporation a changé », répond M. Gagnon-Doré.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

EN BREF

Un garçon de 2 ans laissé seul

Des accusations pourraient être portées contre une mère de Laval pour avoir laissé seul son garçon de 2 ans durant plusieurs heures, a révélé hier le réseau TVA. Les policiers ont pénétré dans le condo vers 1 h, dans la nuit de lundi à mardi, pour s'apercevoir que l'enfant était seul. Ce n'est que vers midi, mardi, que la mère de 22 ans est revenue chez elle et a constaté que son enfant n'était plus là. Les policiers avaient laissé une carte de visite lui enjoignant de communiquer avec eux. Les procureurs de la Couronne étudient la possibilité de porter des accusations de négligence à l'endroit de la jeune femme. Presse Canadienne

Impasse budgétaire sur la Rive-Sud

Le médiateur donne raison à Longueuil

MAURICE JANNARD

Le médiateur nommé par Québec pour dénouer l'impasse budgétaire dans l'agglomération de Longueuil estime que le conflit entre les villes a assez duré et il recommande à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, de régler le problème d'ici sept jours afin de ne pas pénaliser davantage les contribuables de la Rive-Sud.

En rendant son rapport public, mardi, le haut fonctionnaire, Jean Pronovost, s'est bien abstenu de montrer du doigt un coupable parmi les cinq villes de l'agglomération, que ce soit Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno ou Saint-Lambert. « Il me paraît évident que chacune des deux parties essaie actuellement, chacune à sa manière, de forcer la main du gouvernement, et qu'elles refuseront tout compromis significatif tant et aussi longtemps qu'elles conser-

veront l'espoir de faire prévaloir leur point de vue », a-t-il affirmé dans un langage diplomatique.

Mais, l'impasse doit prendre fin très rapidement, a-t-il ajouté. « Ce sont les citoyens qui, au bout du compte, devront payer la note et subir les conséquences de cette querelle qui a déjà trop duré. »

En revanche, les propositions financières recommandées par M. Pronovost se rapprochent beaucoup du projet initial de Longueuil. Le médiateur estime que les cinq villes liées ont besoin d'un budget global de 514 millions en 2006, soit 15 % de plus que celui de 2005, lors de la grande fusion avec la ville centrale. « Nous avons voulu rétablir la vérité des chiffres », a expliqué M. Pronovost. Ce résultat contredit carrément les prétentions des maires Jean-Marc Pelletier (Brossard) et Claude Benjamin (Saint-Bruno), qui ont soutenu depuis quatre mois que le nouveau budget global attei-

gnait 590 millions et en imputait la responsabilité aux élus de Longueuil.

En revanche, au chapitre de la gouvernance, M. Pronovost maintient le principe de la double majorité, un régime que la ville centrale voulait abolir.

D'ailleurs, M^{me} Normandeau a déclaré mardi, à Québec, que le système de la double majorité continuera de s'appliquer sur la Rive-Sud.

La ministre rencontrera aujourd'hui les cinq maires de l'agglomération. Québec détient les pouvoirs nécessaires pour imposer le budget d'agglomération aux maires récalcitrants, a indiqué le médiateur.

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, a bien accueilli le rapport en disant qu'il souhaitait un compromis le plus tôt possible, ce qui permettrait d'adopter le budget rapidement.

La mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, applaudit aux mesu-

res pour accroître le rôle des nouvelles villes, mais rejette l'étalement de certaines dépenses dans les années à venir.

Au chapitre de la hausse de l'impôt foncier, les mesures proposées par le médiateur se traduisent en des pourcentages conformes à ce que l'étude Secor avait évalué au moment des référendums sur les défusions, de même qu'aux conclusions du comité de transition présidé par Yves Ryan.

Ainsi, l'impôt foncier augmenterait cette année de 14 % à Boucherville, 3 % à Brossard, 32 % à Saint-Lambert, 33 % à Saint-Bruno et 3 % à Longueuil. Les villes ont le choix aussi de réduire encore les dépenses pour alléger le fardeau fiscal.

M. Pronovost recommande également que la représentation des villes reconstituées soit accrue au sein de plusieurs commissions, comme celles sur la sécurité publique, les finances et l'aménagement.

Pour la fête des Mères, nous payons les taxes,
du jeudi 11 mai au dim. 14 mai.

Importations californiennes et européennes exclusives, ainsi que des accessoires, sacs à main, chaussures, bijoux, etc.

4 adresses pour 4 styles différents :

170, Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil (450) 446-8823

450, boul. de Mortagne, Boucherville (40) 655-0847


7, place du Commerce, île des Soeurs (514) 768-1493

474, Victoria, St-Lambert (450) 466-9294

Entrepôt Dragone
2210, Lapinière, Brossard (450) 443-1407
Du jeudi au dimanche

Service de conseillère en magasinage privé
Personal Shopper

COLLECTIONS
DRAGONE
INTERNATIONAL INC





SOLDE MI-SAISON

COMPLETS	VESTONS SPORT
Prix courant 350\$ SOLDE 249⁹⁹*	Prix courant 225\$ SOLDE 189⁹⁹*
Prix courant 450\$ SOLDE 299⁹⁹*	Prix courant 295\$ à 365\$ SOLDE 229⁹⁹*
Prix courant 595\$ SOLDE 389⁹⁹*	Prix courant 425\$ à 450\$ SOLDE 299⁹⁹*

Tailles courtes, moyennes, fortes et élancées

Sélection de CHEMISES HABILLÉES à 50% de rabais ou 2 POUR 55\$*

*SUR MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES. Le choix varie selon le magasin. Les prix indiqués s'appliquent aux tailles 36 à 46. Léger supplément pour tailles fortes et élancées.

Retouches gratuites par nos tailleurs

Bovet

ÉLÉGANCE POUR L'HOMME ACTUEL

PLACE STE-FOY (ESPACE NORD) – GALERIES DE LA CAPITALE

Captez l'émotion

pour la Fête des mères avec

Canon



PowerShot A540 349⁹⁹\$

Un éventail de modes de prise de vues pour vous permettre d'explorer votre côté créatif

- 6 mégapixels et zoom optique 4x
- Écran ACL de 2,5"
- Processeur Digidig II



PowerShot A620 399⁹⁹\$

Abordable et polyvalent, grâce à ses fonctions, sa résolution et sa puissance, chaque photo est parfaite

- 7,1 mégapixels et zoom optique 4x
- Écran ACL orientable de 2"
- Processeur Digidig II



ZR-600 499⁹⁹\$

Pour produire des séquences vidéo et des photos remarquables

- Mode d'enregistrement au format 16:9
- Zoom optique 25x
- Large moniteur ACL de 2,7"
- Technologie DoubleShot

Incluant 3 cassettes Mini-DV Canon (une valeur de 39\$)



EOS REBEL XT

Pratique, facile d'utilisation avec un rendement sans compromis

- 8 mégapixels
- 3 images / seconde
- Mise au point à 7 zones

Incluant un objectif 18-55 mm



Incluant un sac de transport (une valeur de 49\$)

929⁹⁹\$*

*après remise postale de 100\$ du manufacturier

Le plus grand choix d'objectifs Sigma au Québec!

70-300 mm SIGMA
f/ 4 - 5,6 APO-DG MACRO

- Optimisé pour les appareils photos numériques
- Photographie Macro au ration 1:2
- Pour Canon, Nikon et Pentax

329⁹⁹\$



10-20 mm SIGMA
f/ 4 - 5,6 EX DC HSM

- Super grand angle conçu pour appareils numériques
- Focus interne
- Diamètre 77 mm
- Pour Canon et Nikon

669⁹⁹\$



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514.274.6577
1.800.363.3535



BEAUBIEN

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
25 mai 2006

POLITIQUE

PROTOCOLE DE KYOTO

Le gouvernement Harper essuie une tempête

FRANÇOIS CARDINAL

C'est un véritable bombardement qui s'est abattu sur le gouvernement Harper, hier. Au moment où l'opposition s'unissait pour l'inciter à respecter le protocole de Kyoto, les écologistes demandaient d'une seule voix qu'il quitte la présidence des négociations internationales sur le sujet.

Le Bloc québécois, avec la complicité des libéraux et des néo-démocrates, a déposé une motion exigeant qu'Ottawa « prenne les mesures nécessaires pour atteindre son objectif de réduction des gaz à effet de serre ». On l'exhorte ainsi à dévoiler, d'ici le 15 octobre, un plan environnemental musclé.

Pour leur part, les principaux

Les principaux groupes environnementaux demandent à la ministre de l'Environnement de démissionner de son poste de présidente de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

groupes environnementaux du pays ont demandé à la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, de démissionner au plus vite de son poste de présidente de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

M^{me} Ambrose doit se rendre le 15 mai à Bonn, en Allemagne, afin de présider les pourparlers sur les actions futures menées sous l'égide du protocole de Kyoto. Bien que le Canada occupe ce poste depuis la conférence de Montréal en décembre, il est aujourd'hui parmi les pays les plus réfractaires à Kyoto.

Il y a quelques semaines, M^{me} Ambrose et son chef, Stephen Harper, ont soutenu que le Canada ne pourra pas respecter ce traité rati-

fié par le gouvernement précédent. Les conservateurs ont aussi mis la hache, récemment, dans une quinzaine de programmes servant à lutter contre les changements climatiques.

« Ce serait faire preuve d'hypocrisie que d'assurer la présidence d'un processus auquel l'on ne veut pas participer, a indiqué Dale Marshall, de la Fondation David-Suzuki. Nous demandons à la ministre Ambrose de démissionner parce que le processus international sur les changements climatiques nécessite — et mérite — quelqu'un qui se fera le champion du protocole de Kyoto. »

Cet appel à la démission émane du Réseau Action Climat, lequel regroupe une dizaine de groupes environnementaux canadiens, dont Greenpeace et l'Institut Pembina.

Bien que cette demande semble un brin symbolique, elle s'appuie sur un précédent : en 1997, le ministre de l'Environnement du Japon avait quitté la présidence de ladite conférence au profit de l'Argentin Raul Estrada. On soutient que cette fois-ci, M^{me} Ambrose pourrait laisser son poste au représentant de l'un des sept pays assurant la vice-présidence.

Cette attaque sur deux fronts est survenue au moment où la Banque mondiale dévoilait à New York son *Little Green Data Book 2006*, un important document qui évalue annuellement les émissions mondiales de dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les nouvelles ne sont pas bonnes : les émissions de CO₂ ont en effet grimpé de 15 % entre 1992 et 2002, une hausse attribuable en grande partie à la Chine et à l'Inde. Ces dernières, qui sont signataires de Kyoto mais qui n'ont pas de cible à atteindre, ont vu leurs émissions bondir de 33 % et 57 %, respectivement.

Cela est d'autant plus impressionnant que la Chine a réussi à améliorer considérablement son efficacité énergétique ces dernières



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Il y a quelques semaines, la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, et son chef, Stephen Harper, ont soutenu que le Canada ne pourra pas respecter le traité ratifié par le gouvernement précédent.

années. Chaque tranche de 1 \$ du produit intérieur brut produisait 4,8 kilogrammes de gaz carbonique en 1992. Dix ans plus tard, la Chine émettait 2,5 kg pour une même unité économique (600 g pour les États-Unis, à titre comparatif).

C'est donc dans un contexte de menace environnementale planétaire que les trois partis d'opposition ont décidé de travailler en-

semble. D'autant plus que le Canada fait actuellement partie du problème avec des émissions en hausse de quelque 30 % depuis 1990, année de référence du protocole de Kyoto. Il doit plutôt les diminuer de 6 %, s'il veut se conformer à ce traité.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste francois.cardinal@lapresse.ca

Un député conservateur quitte la présidence d'un comité

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Critiqué de toutes parts depuis quelques jours à la suite de commentaires controversés sur le pouvoir des juges, le député conservateur Maurice Vellacott aura finalement abdicé son poste de président du comité parlementaire des affaires autochtones, hier, avant d'être forcé par les partis de l'opposition.

Deux heures avant la réunion où l'opposition s'appropriait à adopter une motion de censure pour montrer la porte à M. Vellacott, le conservateur a offert sa démission. Il demeure cependant député et devrait être nommé au sein d'un autre comité.

Dans une longue déclaration écrite, le député a maintenu que la décision ne lui avait pas été imposée par le bureau du premier ministre, Stephen Harper.

« Je suis attristé de quitter de mon propre chef le comité car j'avais espéré apporter une contribution modeste pendant ma vie à l'amélioration des conditions de vie des Premières Nations », a indiqué M. Vellacott, qui dit adieu à une prime de 10 000 \$ qui récompense les présidents de comités.

Le député de la Saskatchewan s'était retrouvé en difficulté après avoir affirmé, la fin de semaine dernière, que les juges de la Cour suprême s'attribuaient un pouvoir divin lorsqu'ils rendaient leurs décisions. Il s'est depuis rétracté, du moins en partie, et a présenté des excuses.

À ces déclarations récentes s'ajoutaient dans l'équation d'autres propos, tenus au cours des dernières années, de M. Vellacott au sujet des autochtones. Sa nomination à la présidence du comité des affaires autochtones gênait aussi les libéraux qui rappelaient que le député s'était porté à la défense de deux policiers de Saskatoon reconnus coupables d'avoir abandonné un autochtone aux limites de la ville, par un temps glacial.

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... C'EST GRATUIT

ACTUEL
TENDANCES

Tous les jours dans LA PRESSE

TEMPUR-PEDIC
MATELAS ET OREILLERS
SUÉDOIS ALLÉGEANT LA PRESSION

1.866.456.6888

www.tempurcanada.com

ungava Mar. - Sam. 10h - 18h
Duvet Dim. - Lun. fermé (514) 287-9276

Solde 15-50% 7 jours seulement
au magasin de fabricant
10, ave. Des Pins Ouest (angle Boul. St-Laurent)

Couette en duvet blanc canadienne
poil - hiver / été

«Double» 119\$ «Queen» 139\$ «King» 169\$

le duvet ultime
en duvet d'oie canadienne 700
«loft» 370 coton comme la soie

«Double» 269\$ «Queen» 319\$ «King» 359\$

Draps Coton Egyptien
Ens. draps ou ens. housse de couette
«Double» 89\$ «Queen» 109\$ «King» 129\$

Oreillers Luxueux
achetez 1 au prix rég. et le
2ième est à 50% de rabais



Camping?
Laissez-vous tenter!



• Très grande salle d'exposition
• Choix incomparable de tentes
• À des prix d'entrepôt

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

MEPHISTO
CHAUSSURES D'EXCEPTION

L'événement Mephisto

Vendredi-Samedi Mai 12-13
Centre ville Montréal

Recevez un cadeau unique de Mephisto avec
un achat de souliers ou de sandales au prix régulier.

printemps & été 2006

339840A

339753

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

339840A

GOLF TOWN

Consultez notre circulaire dans le journal d'aujourd'hui

UN TOIT PLAT !
Maintenant, c'est TOPSEAL.

TOPSEAL
est un système de
membrane élastomère
liquide qui s'applique à froid.

Venez nous rencontrer
aux Galeries d'Anjou
du 15 au 21 mai

Vous pouvez le faire vous-même.

TOPSEAL est économique et écologique.

RECOMMANDÉ

GARANTIE 15 ANS

LES ENDUITS NORD-SUD, INC.
Tél. : (514) 843-3939 1 800 769-5172
WWW.TOPSEAL.CA

3393760

Prolongation de la mission canadienne en Afghanistan

Harper ne souhaite ni vote ni débat

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a rejeté sans équivoque hier les doléances de l'opposition, qui exige qu'un débat et un vote soient tenus aux Communes pour décider d'une éventuelle prolongation de la mission militaire canadienne en Afghanistan.

« Ce gouvernement, le NPD et tous les autres partis ne peuvent se permettre, s'ils sont responsables, de changer d'idée lorsque la fusilla-

de a déjà commencé », a lancé Stephen Harper au chef du NPD, Jack Layton, qui venait de s'élever contre les déclarations faites plus tôt dans la journée par le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, au cours d'une conférence de presse à Kaboul, en Afghanistan.

Le chef de la diplomatie canadienne, qui mettait un terme à une visite-surprise à Kandahar et à Kaboul, a en effet assuré l'Afghanistan hier du soutien des Forces canadiennes au-delà de l'échéance de février

2007, date prévue pour le rapatriement des troupes.

« Nous avons vu qu'un certain nombre d'objectifs avaient été atteints, mais nous sommes conscients qu'il faudra peut-être plus de temps qu'initialement prévu, et nous nous engageons à achever le travail que nous avons entrepris », a dit le ministre au cours d'une conférence de presse, après une rencontre avec son homologue afghan, Rangin Dadfar Spanta. M. MacKay a également eu un tête-à-

tête avec le président afghan, Hamid Karzaï.

« Nous n'avons pas discuté d'un calendrier précis ou d'une date butoir, ni même combien de temps cette mission en particulier devrait durer, mais j'ai assuré (le ministre) et le président que le Canada est là et qu'il a l'intention de continuer à travailler avec ses partenaires internationaux et, bien sûr, le peuple afghan pour arriver à des résultats », a ajouté M. MacKay.

Le ministre avait passé la journée de mardi à Kandahar, où il a rendu visite à une équipe de reconstruction provinciale (PRT) sous commandement canadien. Il a passé du temps avec les troupes canadiennes, en tout 2200 soldats, installées sur la base aérienne de la coalition non loin de la capitale provinciale.

C'est le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui a le premier interrogé le chef du gouvernement hier aux Communes à propos des déclarations de M. MacKay. Non seulement M. Duceppe exigeait un

vote et un débat sur toute nouvelle extension de la mission canadienne — considérant qu'il s'agissait là d'une nouvelle mission — mais il a demandé au premier ministre que le Comité permanent de la défense nationale inscrive à son ordre du jour l'étude de diverses questions, tels les critères de succès de la mission, sa durée ainsi que l'état des troupes et de l'équipement. « La chose la plus importante, a rétorqué le premier ministre, ce ne sont pas les débats et les votes, mais l'appui de cette Chambre envers nos troupes qui sont en campagne militaire. J'espère que le Bloc affirmera clairement qu'il continuera à appuyer nos troupes en Afghanistan. »

M. Harper a rappelé à l'opposition qu'il avait, au cours de la campagne électorale, pris l'engagement de tenir un vote aux Communes sur tout nouveau déploiement de troupes canadiennes à l'étranger. En ce qui concerne l'Afghanistan, a-t-il fait valoir, « nous sommes déjà » sur place.

BUDGET

Le Bloc appuie les conservateurs

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Sans surprise, le budget conservateur a été adopté hier aux Communes, grâce à l'appui du Bloc québécois.

En recueillant 175 voix contre 113, le gouvernement minoritaire de Stephen Harper assure du coup sa survie.

En recueillant 175 voix contre 113, le gouvernement minoritaire de Stephen Harper assure du coup sa survie.

face au budget, mais comme le chef Gilles Duceppe l'expliquait la semaine dernière, la promesse des conservateurs de régler le déséquilibre fiscal aura été l'élément-clé pour gagner leur appui.

Cette position a cependant transformé le Bloc en cible préférée des libéraux et du NPD, qui ne rament pas une occasion de ques-

préoccuper de ces attaques répétées contre sa formation. Il note que le NPD et les libéraux étaient bien soulagés de voir le Bloc appuyer le budget ce qui évitait des élections que personne ne souhaitait.

La motion adoptée hier, qui « approuve la politique budgétaire générale du gouvernement », est la première mesure reliée au budget à être votée. Au cours des prochaines semaines, les Communes devront aussi se prononcer sur des projets de loi de mise en oeuvre du budget.

Quant au budget en tant que tel, il prend la route du Sénat, où son sort est moins facile à prédire. Comme les libéraux forment la majorité à la Chambre haute, ils pourraient mener la vie dure au gouvernement Harper.

Les sénateurs libéraux ne peuvent ni amender ni défaire le gouvernement en refusant d'adopter le budget, mais ils pourraient décider d'en retarder l'adoption finale en le renvoyant aux Communes, pour étude supplémentaire.

vie puisque les votes sur les questions budgétaires représentent une question de confiance.

Le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique (NPD) ont voté contre le budget, continuant à dénoncer, entre autres, les coupes au financement des programmes de garderie et le peu d'attention aux questions environnementales.

Le Bloc avait aussi des réticences

tionner les convictions sociales et progressistes du parti souverainiste.

Le NPD est même allé jusqu'à inscrire un message, sur son site Internet, invitant « tous les Québécois progressistes qui se sentent abandonnés par la décision du Bloc québécois d'appuyer le budget des conservateurs à se joindre à nous pour développer une alternative ».

M. Duceppe ne semble pas trop se

REPORTAGE PUBLICITAIRE - MAI 2006

L'affaire des prix mensongers

Jules et Bertrand soumis aux travaux forcés ?



Jules et Bertrand, plus inséparables que jamais, ont beaucoup de mal à s'adapter au travail à la chaîne.

MONTRÉAL — Les castors n'oublieront pas de sitôt leur séjour derrière les barreaux. Eux qui ont dû bûcher si dur pour arriver au sommet, les voici contraints à prêter main-forte pour la prochaine corvée de déménagement qui se prépare au Québec. C'est du moins ce que cette photo laisse croire.

« Nous sommes des porte-parole, pas des porte-boîtes », se défendent les victimes.

Ce cri du cœur en dit long sur leur état d'âme. Sauront-ils tenir le coup? Difficile à dire mais, pour l'instant, l'humeur n'est pas à la rigolade. Bertrand s'en est même pris à notre photographe pour avoir pris le cliché à son insu, le qualifiant de « papaghetti de malheur ». Sans doute un lapsus venant d'un être affamé de justice et de liberté.

> pas de SUITE en page 8

EN PRIMEUR, CE SOIR...

ARTS SPECTACLES

Tous les jours dans LA PRESSE

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA PRESSE AFFAIRES

Tous les jours dans LA PRESSE

Radiesse^{MC}

L'implant injectable temporaire le plus durable

finalément,

des résultats qui se prolongent de 12 à 24 mois

Idéal pour remodeler le contour du visage, Radiesse a des études cliniques qui démontrent son efficacité et son profil sécuritaire. Radiesse offre la meilleure valeur pour votre argent.

Pour de plus amples renseignements, appelez Canderm Pharma au 1 877 278-3265 ou au (514) 334-3970 (à Montréal)

www.canderm.com

*Aucun achat requis. Le concours prend fin le 23 août 2006 et est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario qui ont atteint l'âge de majorité dans leur province de résidence. Pour participer au concours, vous devez (a) compléter une commande de déménagement de votre Plan d'interurbain ou de votre service ExpressVu^{MC} ou Sympatico^{MC}, ou (b) activer l'un de ces mêmes services lors d'un déménagement. Le déménagement doit être fait vers le Québec ou l'Ontario et doit être complété d'ici le 31 août 2006. Règlement du concours disponible au bell.ca/concoursdemenagement. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

© 2005, COVAN. Utilisée sous licence.



GRAND PARTENAIRE NATIONAL



Plus de 1,5 millions en inventaire

L'ENTREPOT
au vent fou
NAUTISME XTREME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Wakeboard Plus de 200 ensembles **JUSQU'À 60% DE RABAIS**
- Skis nautiques Combos à partir de **149 \$**
- Wet Suits • Tubes
- Planches à voile • Kayak

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

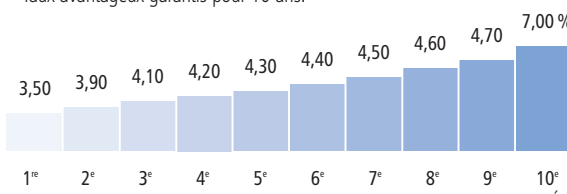


SOYEZ AUDACIEUX:
INVESTISSEZ SANS RISQUE

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

- Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
- Achat à partir de 100 \$.
- Taux avantageux garantis pour 10 ans.



Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

BONI DE

1%

la première année, pour les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

1 800 463-5229

Épargne
Placements
Québec

POLITIQUE

BOUCLIER ANTIMISSILE

Ignatieff fait volte-face, selon Denis Coderre

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le candidat à la direction du Parti libéral, Michael Ignatieff, fait volte-face dans le controversé dossier du bouclier antimissile américain.

Même s'il a déjà fait un vibrant plaidoyer en faveur de la participation du Canada à ce projet militaire, pas plus tard qu'en mars 2005, M. Ignatieff rejette aujourd'hui cette idée. Ainsi, s'il devient chef du PLC et remporte les prochaines élections fédérales, il ne relancera pas les pourparlers entre le Canada et les États-Unis sur cette question.

C'est du moins ce que soutient le député libéral de Bourassa, Denis Coderre, qui a confirmé hier qu'il accorde son appui à M. Ignatieff, l'un des meneurs de cette course à la direction du PLC qui connaîtra son dénouement le 2 décembre à Montréal. M. Coderre agira comme coprésident de la campagne nationale de M. Ignatieff et siègera aussi au comité exécutif de la stratégie.

J'ai discuté de cette question avec M. Ignatieff. Il m'a confirmé qu'il n'appuie pas la participation du Canada au bouclier antimissile. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de l'appuyer », a déclaré M. Coderre à *La Presse*, hier.

Un porte-parole de M. Ignatieff, Marc Chalifoux, a confirmé que le candidat à la direction du PLC s'oppose maintenant au bouclier antimissile.

M. Coderre, qui a jonglé avec l'idée de briguer la direction du PLC avant de conclure qu'il était préférable que le prochain leader vienne de l'extérieur du Québec, avait mené une cabale contre la participation du Canada au bouclier antimissile au moment où l'ancien gouvernement libéral songeait sérieusement à dire oui aux Américains. Devant les pressions de l'aile québécoise du PLC, du Bloc québécois et du NPD, l'ancien premier ministre Paul Martin a décidé de rejeter toute participation canadienne au bouclier antimissile au printemps dernier.

Les propos de M. Ignatieff au sujet du bouclier antimissile, ainsi que son appui à l'invasion américaine de l'Irak, constituaient un handicap pour cet ancien professeur de Harvard, notamment au Québec. C'est en effet au Québec où l'on retrouve la plus forte opposition au bouclier antimissile et à la guerre en Irak.

Hier, M. Coderre a soutenu que son poulain avait pris des positions d'universitaire dans ces deux dossiers et qu'il serait sans doute arrivé à d'autres conclusions s'il avait été dans l'arène politique à l'époque.

En confirmant son appui, hier, M. Coderre a soutenu que M. Ignatieff représente le renouveau au sein du Parti libéral. « Sa sensibilité face aux réalités québécoises et sa grande expérience sur la scène internationale feront de lui un chef de parti de premier plan et un futur premier ministre dont les Canadiens et les Québécois seront fiers », a-t-il affirmé. Le bouillant député libéral a invité les militants libéraux qui voulaient appuyer sa candidature à se ranger derrière M. Ignatieff.

Cachant mal sa satisfaction, M. Ignatieff, qui s'est fait élire aux Communes dans une circonscription de la région de

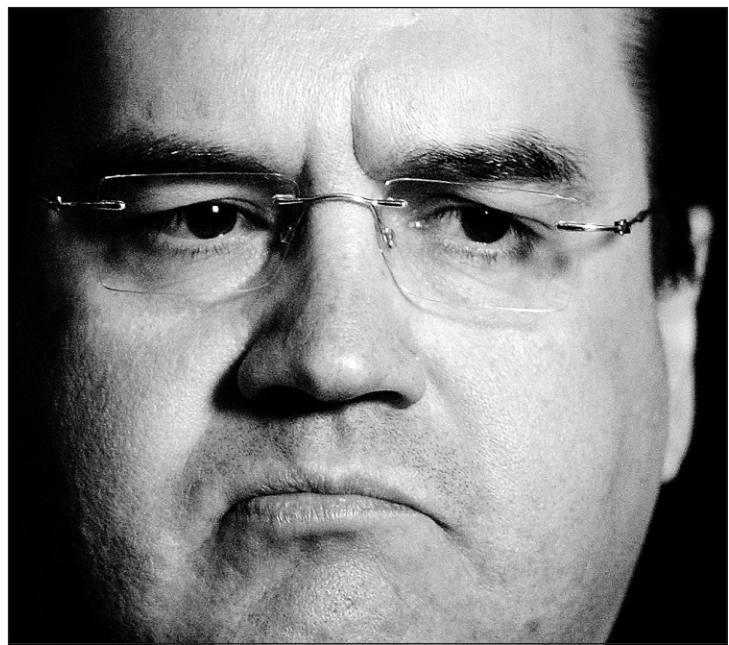


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Denis Coderre, député libéral de Bourassa, a confirmé hier qu'il se rangeait dans le camp de Michael Ignatieff, candidat à la direction du Parti libéral du Canada.

Toronto aux dernières élections, a soutenu qu'il récolte de plus en plus d'appuis de la part des députés libéraux.

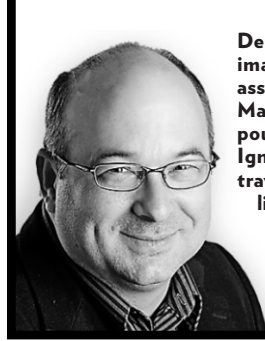
« Je suis très content d'avoir l'appui de Denis Coderre. C'est un poids lourd, peut-être dans tous les sens du terme, mais c'est aussi la jeunesse. Avec Pablo (Rodriguez) et Denis, nous avons l'avenir du Parti libéral au Québec. C'est essentiel d'avoir l'appui des francophones de Québec et hors de Québec. Je crois qu'avec cette équipe, on va regagner la confiance des Québécois et des francophones vivant hors Québec. »

L'ancien ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, qui est aussi candidat à la direction du PLC, a fait peu de cas de la décision de M. Coderre d'appuyer M. Ignatieff.

« Je ne fais pas campagne au sujet de la campagne des autres, mais au sujet de la mienne. Voyez les appuis que j'ai eus à Toronto. Voyez si cela a du sens de dire que ce n'est pas le tour d'un Québécois. Comment ça peut jouer au Québec que quelqu'un dise cela? Notre parti accueille tout le monde. Et on choisira le meilleur. C'est à moi de démontrer que je suis le meilleur. J'ai d'excellentes chances d'y arriver. »

Par ailleurs, les organisateurs de M. Dion ont tenu hier à réfuter les informations selon lesquelles ils n'ont que 300 000 \$ pour financer leur campagne. « C'est de la bouillie pour les chats. Nous aurons tout le financement nécessaire pour mener une solide campagne. Tout le monde sait que 300 000 \$ ne seraient pas suffisants », a indiqué André Lamarre.

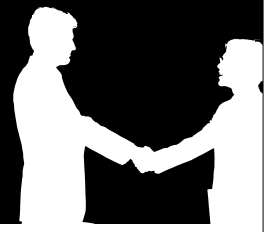
MICHEL C. AUGER



Denis Coderre n'a pas toujours eu la meilleure des images au Québec. Il n'a que 43 ans, mais est associé aux vieilles manières de faire de la politique. Mais il a deux qualités qui en font une prise de choix pour le candidat au leadership libéral Michael Ignatieff : c'est un bon organisateur et il est travaillant. Exactement ce qu'a besoin le Parti libéral au Québec, affirme le chroniqueur.

Vous voulez réagir?
Cliquez sur www.cyberpresse.ca/blogue

LA PRESSE AFFAIRES L'ESSENTIEL.



Tous les jours dans **LA PRESSE**

Menstruations anormales

Vous êtes âgée de 18 ans et plus et vous présentez des menstruations prolongées (8 jours ou plus), fréquentes (2 fois par mois environ), ou abondantes ?

Si oui, vous pourriez participer à une étude de recherche sur l'essai d'une pilule contraceptive à faible dose traitant les saignements menstruels anormaux.

Étude d'une durée de 10 mois sous la direction d'une spécialiste en santé des femmes, Dr Michèle Moreau

Pour information, veuillez communiquer avec Karine Chaussé, infirmière, au (514) 257-8796

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2006-05-10		Tirage du 2006-05-10	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro	Numéros «Télé»
809200	725321	413011	240266
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	237644
décomposables			811567
décomposables			non décomposables
			Numéro boni 04
LOTTO 649		Quebec 49	
Tirage du 2006-05-10		Tirage du 2006-05-10	
03 17 36 44 45 48	06 10 24 25 26 29 34 35 39 42	03 23 30 33 34 41	03 23 30 33 34 41
Complémentaire : 08	44 45 46 47 48 54 56 61 63 67	Complémentaire : 36	Complémentaire : 36
3 803 4 8871	NUMÉRO 952397		
Astro		Jour - Mois - Année - Signe	
Tirage du 2006-05-10		01 SEPTEMBRE 14 VIERGE	
McMaison DERNIÈRE JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE TIRAGE INTERACTIF DE LUNDI !			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			

JE NE CHERCHE PAS. J'AI DÉJÀ CHOISI.

LES FILS RSS. VOS CHOIX DE NOUVELLES.

cyberpresse.ca

cyberpresse.ca/rss

Circuits Vignobles et patrimoine

Visitez de prestigieux châteaux, dégustez les vins de vignobles réputés et savourez les spécialités locales.

Bordelais - Périgord ou **Bretagne - Val de Loire**
DÉPART LE 14 JUIN ou DÉPART LE 26 JUIN

12 JOURS
Prix régulier: 3649\$ • Prix Avantage: **2799\$**

Comprenant : Vol aller-retour, hébergement aux centres des villes, guide francophone, autocar climatisé (limite de 30 pers.), tours de ville, visites et dégustations de vins, plusieurs repas, frais de service et pourboires aux hôtels.

Plusieurs départs garantis • Accompagnés par un représentant de Vacances Transat • Autres dates disponibles • Réservez dès aujourd'hui auprès d'un agent de voyages.

Prix par personne en occupation double au départ de Montréal. Taxes, rabais et frais de dossier du grossiste inclus. Valable pour les nouvelles réservations effectuées avant le 16 mai 2006. Places limitées. Consultez la brochure Circuits Européens 2006 pour tous les détails et conditions. Les prix sont sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation. Offre d'une durée limitée, peut être retirée en tout temps. Vacances Transat est membre de Transat A.T. Inc., détenteur d'un permis du Québec.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Nicole Boisvert
v.-p. internationale
de la galipote



On n'a plus les retraités qu'on avait.

Voyagez, cuisinez ou gardez quelques dossiers, du moment que ça vous fait plaisir. Vous redéfinissez le mot retraite, alors nous redéfinissons notre façon de vous aider. Venez nous voir ou visitez bmo.com/retraiteavotreimage

BMO  **Groupe financier**

On écoute. On propose. Profitez.^{MD}

Sortez vos orthèses.



Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... ses maîtres-chaussiers vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

3392808A

ACTUALITÉS

Morts, faute d'avertisseur de fumée

LOUISE LEDUC

Au total, 15 Montréalais ont perdu la vie dans des incendies au cours de l'année 2005. Dans 67 % des cas, il n'y avait pas d'avertisseur de fumée sur les lieux, ou alors il n'était pas fonctionnel.

C'est ce qui ressort des données annuelles sur les incendies présentées hier à la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal.

Même si les 15 victimes et les 76 blessés de 2005 peuvent constituer un assez bon bilan, Sylvain Sévigny, pompier-éducateur au Service de sécurité incendie de Montréal, ne s'en satisfait pas. Pour tout dire, au téléphone, il fulminait.

« C'est quand même incroyable de constater que malgré tous nos efforts, le message sur les avertisseurs de fumée ne passe pas ! » a-t-il lancé.

Faut-il en conclure que les pompiers devraient faire plus de visites dans les domiciles et s'assurer que les piles se changent sous leurs yeux ? Claude Dauphin, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, n'exclut pas cette avenue, mais esti-

me que ce n'est pas non plus une panacée.

De fait, dans le rapport 2005, il n'est pas fait mention du nombre de visites à domicile effectuées par des pompiers. Par contre, on relève que les pompiers ont rencontré 5699 enfants dans les garderies, et 8450 personnes dans les écoles.

À noter, le rapport statistique de 2005 inclut les interventions faites par des pompiers à titre de premiers répondants, même si ce service connexe n'est pour l'instant offert qu'à Outremont et dans les villes défusionnées. Les interventions les plus fréquentes à ce sujet ont trait aux problèmes respiratoires (343), aux cas d'inconscience et d'évanouissements (210), de chutes (151), de douleurs thoraciques (139) et d'accidents de la route (139).

« Les négociations avancent bien pour étendre le service de premier répondant à l'ensemble de l'île de Montréal, indique M. Dauphin. Nous espérons que le ministre (de la Santé) Philippe Couillard pourrait faire une annonce dans les prochains mois. Selon nos études, ce service permettrait de sauver annuellement entre 80 et 100 vies dans l'île de Montréal. »

INCENDIES À MONTRÉAL

Statistiques pour l'ensemble du territoire de l'île

ANNÉE	INCENDIES DE BÂTIMENTS	DÉCÈS	BLESSÉS
1997	2 097	13	181
1998	1 891	16	139
1999	2 469	18	90
2000	2 415	25	114
2001	2 029	10	107
2002	1 724	16	106
2003	1 749	18	69
2004	1 614	29	102
2005	1 637	15	76
TOTAL	15 988	145	908
MOYENNE	1 999	18	114

Source : Service de sécurité incendie de Montréal, statistiques 2005

BONNE FÊTE DES MÈRES!

4 JOURS SEULEMENT!

PROMOTION NOUVEAUTÉS VÊTEMENTS DE FEMME ÉTÉ 2006

- À l'achat d'un article, obtenez **10%** de rabais.
- À l'achat de 2 articles, obtenez **15%** de rabais.
- À l'achat de 3 articles et plus, obtenez **20%** de rabais.

SUR LES COLLECTIONS DE VÊTEMENTS:



RABAIS 50\$

MERRELL CHASE LEATHER
CHAUSSURE DE RANDONNÉE pour dame (aussi disp. pour homme)
Rég. 109,99\$

59 99\$



EN EXCLUSIVITÉ:

RABAIS 10\$

GANTS DE VÉLO ERGOMAX
RÉG.: 34,99\$

24 99\$

RABAIS 15\$

CASQUE DE VÉLO OXYGEN
RÉG.: 44,99\$

29 99\$

RABAIS 80\$

VÉLO HYBRIDE FEMME ACTIVA 3.0
RÉG.: 379,99\$

299 99\$

RABAIS 100\$

VÉLO HYBRIDE FEMME ULTIMA 3.0
RÉG.: 479,99\$

379 99\$

ANDRÉ LALONDE SPORTS

www.andrelalondesports.com

BROSSARD 7250, BOUL. TASCHEREAU 450.923.2429 | JOLIETTE 17, GAUTHIER SUD 450.759.1615 | LAVAL 3900, AUTOROUTE 440 O. 450.862.5222 | QUÉBEC COMPLEXE SPORTS EXCELLENCE 1275, JULES-VERNE 418.781.8356 | REPENTIGNY 256, NOTRE-DAME 450.582.1123 | SAINT-LÉONARD 8755, BOUL. METROPOLITAIN E. 514.329.1881 | TROIS-RIVIÈRES CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES O. 819.373.2622

La promotion vêtements est valide sur les collections pour femme à prix régulier seulement jusqu'au 14 mai 2006. Prix en vigueur sur marchandise sélectionnée seulement et jusqu'à épuisement des quantités. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sur nos produits annoncés sont applicables sur notre prix courant, sauf indications contraires.

Précision

Contrairement à ce que nous avons écrit hier en A2, le document *Accommodements raisonnables et culture de la paix en milieu scolaire public* n'a pas

été lancé cette semaine par le Comité de la gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, mais en octobre 2004. Toutes nos excuses.

Pour la fête des mères

Canon PowerShot SD600 DIGITAL ELPH

• DCC haute résolution de 6 Mp
• Écran ACL de 2,5 po avec viseur optique
• Zoom optique 3x
• Réduction du tremblement de l'appareil et du flou du sujet avec le mode auto ISO élevé, ISO 800
• "My Colors" et "My Colors Aftershoot"

389 95\$

avec pile, chargeur, câbles USB et A/V, logiciel et carte SD 16 Mo

Canon Selphy CP 510

Jusqu'à 30 \$ de rabais postal, plus sac gratuit

• Photo 4 po x 6 po sans contour en 58 sec. approximativement
• Câble USB rétractable
• Résolution 300 x 300 dpi
• Connexion "Bluetooth" supportée avec Bu-20 (optionnel)
• Piles rechargeables en option pour voyageant

Caméras Simon inc.
75 ans de bon service

11, rue Saint-Antoine Ouest (514) 861-5401 • 1 800 3-SIMONS
www.camerassimon.com

Place D'armes | D'Accord D'Équipement | Canon | Sony | Nikon | Olympus | Pentax | Minolta | Ricoh | Samsung | LG | Philips | Sharp | JVC | Sanyo | Panasonic | Kenwood | Yamaha | Pioneer | Alpine | Denon | Bose | Harman International | Harman International | Harman International | Harman International | Harman International

VOUS POURRIEZ GAGNER CES TROIS ÉLECTROMÉNAGERS EN ACIER INOXYDABLE DE MARQUE WHIRLPOOL® D'UNE VALEUR DE PLUS DE 5 000 \$

UN LAVE-VAISSELLE, UN RÉFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTE ET UNE CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE AUTONETTOYANTE AVEC TABLE DE CUISSON EN CÉRAMIQUE.

LA PRESSE



TOUS LES DÉTAILS DANS LE CAHIER MON TOIT DE SAMEDI



COMMANDITES

Suivez le procès de Chuck Guité sur www.cyberpresse.ca



Procès Guité: cinq contrats au peigne fin

ANDRÉ CÉDILOT

En tant qu'endosseur des contrats gouvernementaux pour lesquels il fait l'objet d'un procès, Charles Guité avait la responsabilité de s'assurer, avant d'approuver les factures de Groupaction, que les travaux avaient bel et bien été exécutés.

En labourant comme elle le fait depuis deux jours le processus d'octroi des contrats du gouvernement fédéral, la Couronne dresse petit à petit le dossier d'accusation contre l'ancien haut fonctionnaire du ministère des Travaux publics.

Hier encore, en vue essentiellement d'isoler les pouvoirs et les responsabilités de l'accusé, M^e Jacques Dagenais s'est employé — règle par règle, document par document, fait par fait — à disséquer les cinq contrats en litige de 1,6 million que Groupaction a décrochés de 1996 à 2000 pour promouvoir le fédéralisme et faire connaître le nouveau registre des armes à feu.

Comme il arrive souvent dans les cas de fraude, la présentation de cette preuve documentaire est aussi aride que fastidieuse. L'exercice, qui a suscité quelques interventions du juge Fraser Martin, reste néanmoins nécessaire, parce qu'il est au cœur du procès. Tel un avocat averti, Guité, qui se défend seul, prend plein de notes. Il a déjà annoncé au jury qu'il allait poser des questions au témoin de la poursuite, Georges Butts, à la reprise de l'audience, lundi prochain.

À en croire les observations de M. Butts, grand patron du service des approvisionnements du gouvernement canadien, les contrats accordés à Groupaction ne l'ont pas été selon les règles strictes de l'administration fédérale. Compte tenu de leur nature et des sommes en jeu, il estime qu'on aurait dû absolument procéder par appel d'offres.

Pour des raisons de saine gestion, de transparence et de concurrence égale, M. Butts affirme que les ministères et agences fédérales ont l'obligation de solliciter divers soumissionnaires quand il s'agit de contrats de plus de 25 000 \$. Dans les cas de certains professionnels, la limite est de 100 000 \$. Les seules exceptions à cette règle concernent l'achat de biens dans les situations d'urgence ou sans intérêt pour le public. Ou encore quand il s'agit d'un fournisseur unique.

De son point de vue, il est aussi anormal que le nom de Charles Guité se soit retrouvé dans des contrats, à la fois comme « chargé de projet » et comme « chargé contractuel ». Qui plus est, il signait les factures pour les mêmes contrats. À ce titre, il devait s'assurer, à partir de pièces justificatives, que le travail a été fait selon les devis du dossier gouvernemental.

« Pour qu'on en ait pour notre argent, il faut qu'on fasse des vérifications avant de payer. Pour ma part, j'aurais aimé avoir mon nom sur ce document », a relaté le haut dirigeant du Service des approvisionnements en parlant d'un contrat de près de 400 000 \$ obtenu par Groupaction, en avril 1997.

Guité attentif

Attentif, Guité s'est levé d'un bond et a obtenu du juge Martin que le jury ne tienne pas compte de ce commentaire du témoin de la poursuite.

Appelé à la barre, l'ancien sous-ministre Guy Bédard a pour sa part évoqué les énormes difficultés des fonctionnaires de Communication Canada pour rassembler les documents liés aux contrats de Groupaction.

Après des recherches considéra-

bles, M. Bédard affirme avoir obtenu un compte rendu du travail de Groupaction après avoir rencontré Jean Brault et une de ses employées. Il l'avait aussi appelé en Floride. « Et ça n'avait même

pas la forme des rapports que l'on connaît », a-t-il dit. Le « scandale des commandites », selon son expression, fait aujourd'hui pas moins de 4000 boîtes de documents, a-t-il précisé.

Il est aussi longuement revenu sur l'état de crise dans lequel a été plongé le gouvernement après que l'affaire eut éclaté dans un journal de Toronto. À un certain moment, on a même regroupé des sous-mi-

nistres de Travaux publics Canada au sein d'une équipe de choc (Quick Response Team) relevant directement du Conseil privé ou, si l'on veut, du bureau du premier ministre du Canada.

Certaines cartes de primes-voyages vous aident à obtenir des sièges d'avion. Nous vous aidons à voyager comme bon vous semble.



PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE MAINTENANT.

Obtenez **15 000** Points TD en prime que vous pourrez utiliser immédiatement.

Obtenez 15 000 Points TD en prime échangeables immédiatement contre des sièges d'avion, des séjours à l'hôtel, des locations de voiture et des croisières, notamment.

La carte Visa[®] TD Or Voyages[®] vous permet de concevoir des vacances idéales ou d'organiser un week end de rêve. Ces possibilités vous sont offertes parce que vos Points TD ne sont pas échangeables uniquement contre des sièges d'avion, mais également contre des séjours à l'hôtel, des locations de voiture, des sièges de train, des croisières, bref, contre tout produit de voyage qui peut être réservé auprès d'une agence de voyage². Mieux encore : présentez une demande dès aujourd'hui et vous recevrez 15 000

Points TD en prime (d'une valeur de 225 \$) que vous pourrez échanger immédiatement afin de vous offrir une petite escapade. **Présentez votre demande maintenant, l'offre se termine le 26 mai 2006¹.**



Présentez votre demande avant le 26 mai 2006. Passez à la succursale de TD Canada Trust la plus proche, rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/voyages ou téléphonez au 1 866 827-8516[†] pour obtenir de plus amples renseignements.

Ados inculpés pour braquages

ASSOCIATED PRESS

VANCOUVER — Deux garçons de 14 ans et un de 13 ans ont été inculpés à Vancouver pour les hold-ups de sept banques en six semaines, selon la police, qui n'avait jamais eu affaire à aucun d'entre eux. Chaque fois, les malfaiteurs tendaient une note au caissier et s'enfuyaient par le métro aérien.

Rien n'indiquait qu'ils étaient armés. Le caporal Roger Morrow a refusé de préciser le montant du butin mais a déclaré mardi soir que les adolescents avaient été arrêtés le week-end dernier après un hold-up dans une banque de leur ville de Surrey, au sud de Vancouver. Tous trois ont été ensuite remis à la garde de leurs parents. Ils doivent comparaître au tribunal pour enfants le 24 mai.

3389203A

1. La demande doit être approuvée d'ici le 26 mai 2006. Les 15 000 Points TD en prime seront attribués dès que le nouveau compte sera approuvé. L'offre s'applique seulement aux nouveaux comptes Visa TD Or Voyages. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. 2. Sous réserve des disponibilités du transporteur et des conditions du prestataire. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter une demande par téléphone. *Visa International Service Association/TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

3387170

Captez l'émotion pour la Fête des mères **SONY**



DSC-W70B **399⁹⁹\$**

Un appareil qui permet de saisir chaque moment avec une remarquable précision.

- 7,2 mégapixels
- Écran ACL de 2,5"
- Zoom optique 3x
- Objectif Carl Zeiss^{MD} Vario-Tessar^{MD}
- ISO 1000



DSC-H2 **519⁹⁹\$**

Des caractéristiques qui vous permettent de prendre vous-même des photos de qualité professionnelle.

- 6 mégapixels
- Écran ACL de 2"
- Zoom optique 12x
- Objectif Carl Zeiss^{MD} Vario-Tessar^{MD}
- ISO 1000



HC-96 **929⁹⁹\$**

Puissant et polyvalent qui livre une expérience améliorée en matière d'enregistrement de vidéo numérique

- Mode photo numérique de 3 mégapixels avec PictBridge^{MC}
- Objectif Carl Zeiss^{MD} Vario-Sonnar^{MD} T
- Enregistrement MiniDV avec format 16:9 amélioré
- Écran ACL hybride et tactile au format 16:9 de 2,7"



incluant
**3 cassettes
Mini-DV Sony**
(une valeur de 39\$)



HDR-HC3 **1 799⁹⁹\$**

Alliez la qualité d'image exceptionnelle de la vidéo à haute définition avec des fonctions simples à utiliser.

- Enregistrement HDV 1080i de 1440 x 1080 pixels
- Enregistrement en format HDV/DV
- Capteur SCOM ClearVid de 1/3"
- Mode photo numérique de 4 mégapixels avec PictBridge^{MC}
- Objectif Carl Zeiss^{MD} Vario-Sonnar^{MD} T



incluant
**3 cassettes
Mini-DV Sony**
(une valeur de 39\$)

L.L. Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514.274.6577
1.800.363.3535

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
25 mai 2005

ACTUALITÉS

ASSOUPLISSEMENT DE LA LOI 101

Pas d'entrées massives dans les écoles anglaises

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Même si le ministère de l'Éducation (MEQ) a assoupli ses règles d'admission à l'école anglaise dans la foulée d'un jugement de la Cour suprême rendu il y a un an, le nombre d'élèves qui fréquentent ces établissements n'a que marginalement augmenté.

En 2005-2006, 11 790 enfants ont obtenu une dérogation leur permettant de fréquenter l'école anglaise au Québec, alors qu'en 2004-2005, il y en avait eu 11 728, selon des chiffres que le Ministère a communiqués à la Presse Canadienne, hier.

Cette hausse d'une soixantaine d'élèves se fonde dans les variations statistiques annuelles. En 2003-2004, par exemple, 12 203 enfants avaient obtenu le droit d'aller à l'école anglaise. L'enfant ne doit obtenir la dérogation qu'une seule fois.

Le jugement du plus haut tribunal du pays a élargi l'interprétation de la Charte de la langue française du Québec (loi 101) à l'égard des élèves qui ont étudié en anglais au Canada. « Dans une certaine mesure, l'ajout de critères qualitatifs dans l'étude des demandes a permis un certain assouplissement des règles qui existaient auparavant, qui étaient basées sur une interprétation plutôt mathématique des dossiers »,

explique Marie-France Boulay, porte-parole du MEQ.

Ainsi, des élèves qui ont étudié dans un programme d'immersion française dans le reste du Canada peuvent désormais fréquenter l'école anglaise au Québec, même s'ils ont reçu une partie importante de leur enseignement en français.

Depuis le jugement, le ministère ferme toutefois la porte à l'école anglaise aux parents qui envoient leurs enfants en Ontario pendant un an afin d'obtenir ensuite le droit de les inscrire dans le système anglophone, au Québec.

« Le jugement n'est certainement pas favorable à l'école française, mais ce n'est pas une avalanche », admet le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion. Il se réjouit par ailleurs que, pour la première fois depuis 1991-1992, l'école française a légèrement progressé par rapport à son homologue anglaise (de deux centièmes de 1 %), en 2005-2006.

Le prochain débat juridique sur la loi 101 aura lieu les 6 et 7 juin devant la Cour d'appel. Le plus haut tribunal du Québec entendra alors une contestation de la disposition qui interdit aux parents, depuis quelques années, d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises privées non subventionnées pour accéder, par la suite, au réseau public anglophone.

Nouveau fonds pour encourager l'activité physique

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Jean-Marc Fournier a déposé, hier, un projet de loi instituant un Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.

Le fonds, doté de 15 millions pour l'année financière 2006-2007, puis ensuite de 30 millions, doit contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. La mesure avait déjà été annoncée dans le budget provincial.

Le fonds servira au soutien financier pour la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives. Il servira également au soutien de l'organisation d'événements sportifs internationaux ou pancanadiens, ainsi qu'aux mises en candidatures pour ceux-ci, à expliquer au cours d'un entretien téléphonique de presse du ministre Fournier, Marie-Claude Lavigne. Le fonds sera constitué notamment de sommes provenant de l'impôt sur le tabac, de dons et legs, de revenus de placement des sommes constituant le fonds et de l'argent versé par certains ministères.

Fini les médecins étrangers chauffeurs de taxi

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les immigrants ayant en poche un diplôme de médecin ou d'ingénieur et qui se retrouvent ici chauffeurs de taxi pourront bientôt espérer pratiquer leur profession au Québec.

En vertu du projet de loi 14, déposé hier à l'Assemblée nationale, ces immigrants professionnels auront en principe accès à trois nouveaux types de permis d'exercice : des permis restrictifs temporaires (pour un an, renouvelable), des permis restrictifs permanents et des permis à ceux qui ont déjà acquis un permis d'un ordre professionnel à l'extérieur du Québec.

Le but consiste à permettre aux 45 ordres professionnels que compte le Québec de reconnaître plus rapidement les compétences et les diplômes acquis à l'étranger... et de combler les besoins de main-d'œuvre, particulièrement dans le secteur de la santé, où la situation est critique.

ROGERS
SANS-FIL

MONTREAL
1104, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090
4455, rue Saint-Denis
(514) 845-8333
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 933-0338
Centre Eaton
(514) 849-5646
Place Ville-Marie
(514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999
1201, avenue Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
Place Alexis-Nihon
(514) 931-3877
Place Bourassa
(514) 324-3180
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0256
Centre Rockland
(514) 735-4086
997, rue St-Antoine O.
(514) 866-3326
3339, boul. des Sources
(514) 683-3333
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4228
Place Vertu
(514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884
Centre Montpellier
(514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
Complexe Desjardins
(514) 842-0288
BELL
Mail Montemach
(450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4988
BROSSARD
Mail Champlain
(450) 671-3300
Place Portobello
(450) 671-4744
SANDYAC
878-4, boul. Marie-Victorin
(450) 444-2100
CHATEAUGUY
129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
Centre Régional Châteauguy
(450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph
(819) 478-9977
Promenades Drummondville
(819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph
(secteur Hull)
(819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8888
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin
(450) 777-6612
Galeries Granby
(450) 375-3355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau
(450) 671-2303
HULL
Les Galeries de Hull
(819) 775-3687
LE PERRE
15, boul. Don-Quichotte
(514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
Galeries Joliette
(450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
Centre Laval
(450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
241C, boul. Samson
(450) 963-1771
Carrefour Laval (boutique)
(450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle
(450) 686-2234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly
(450) 442-5666
MAGOG
221, rue Principale O.
(819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
(514) 642-6334
RENTYGHY
110, boul. Industriel
(450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
ROSEMERE
Place Rosemère
(450) 971-2000
135, boul. Labelle
(450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-4722
SAINT-CONSTANT
Mega-Centre St-Constant
(450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
SAINT-JEROME
Carrefour du Nord
(450) 436-5895
60, rue Bélange
(450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5355
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel
(450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
TROIS-RIVIERES
5335, boul. des Forges
(450) 373-5000
5635, boul. Jean-XXIII
(819) 372-5005
VAL-D'AURAY
(819) 694-6812
VICTORVILLE
11, rue de l'Est
(819) 357-5007



**EN PRIME :
TROUSSE MP3***

- CASQUE D'ÉCOUTE
- CARTE MÉMOIRE (JUSQU'À 150 CHANSONS)
- CÂBLE USB

EXCLUSIF À ROGERS

UNE VALEUR MAXIMALE DE **129\$** AVEC CERTAINS SANS-FIL MP3

VA JOUER DEHORS!

Avec les plus récents sans-fil MP3 et vidéo.

À partir de

29⁹⁹\$

avec un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec Parlez à la carte** -459**

REGARDE LES EXTRAITS VIDÉO DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2006 SUR TON SANS-FIL.

Obtenez 3 mois d'appels locaux et de messageries texte, photo et vidéo illimités**.



CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN.

ROGERS
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

LA SOURCE

ROGERS plus

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

Batteries Plus

Le prix des appareils s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Certains produits et services peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. *A l'achat de certains sans-fil MP3 avec un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Selon le type d'appareils illustrés ci-dessus, la trousse MP3 comprend un casque d'écoute, une carte mémoire de 512 Mo et un câble USB. **L'offre de trois mois d'appels locaux s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans et comprend trois mois d'appels locaux illimités, trois mois de messagerie texte illimitée (à l'exception des messages surfacturés : messages en déplacement, messages internationaux, alertes MSN et messages relatifs aux concours et aux promotions) et trois mois de messageries photo et vidéo illimitées pour les téléphones compatibles. **Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit utilisés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs et utilisés sous permission. ©2006

POLITIQUE

CANADA—ÉTATS-UNIS

Front commun contre le passeport obligatoire

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La grogne prend de l'ampleur autour de la décision de Washington d'exiger la présentation d'un passeport ou d'un autre document pour traverser la frontière à compter de 2008. Québec et le Vermont veulent faire front commun avec les provinces de l'Atlantique et cinq autres États de la Nouvelle-Angleterre pour forcer l'administration Bush à faire marche arrière.

Le premier ministre Jean Charest se rend aujourd'hui à Newport, au Rhode Island, pour participer à la 30^e Conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

À cette occasion, Jean Charest et le gouverneur du Vermont, James Douglas, proposeront à leurs homologues de l'Atlantique et de la Nouvelle-Angleterre une résolution pour contester le Western Hemisphere Travel Initiative de l'administration Bush.

Cette loi a été adoptée par le Congrès américain en 2004. Elle a pour but d'améliorer la surveillance aux frontières à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

Janvier 2007

En vertu de cette loi, tous les Canadiens qui arrivent aux États-Unis par avion ou par bateau devront avoir un passeport ou un

autre document autorisé à partir du 1^{er} janvier 2007.

Ceux qui franchissent la frontière par la voie terrestre seront assujettis aux mêmes exigences à partir du 1^{er} janvier 2008.

Cette mesure s'appliquera également aux Américains qui veulent rentrer aux États-Unis après un passage au Canada.

Le gouvernement Charest craint que l'initiative de Washington nuise au tourisme et au commerce, en plus de gêner les déplacements de ceux qui habitent près de la frontière. Or, l'initiative de Jean Charest se heurte à un obstacle de taille. Le premier ministre canadien, Stephen Harper, a déjà affirmé que les Canadiens devront se plier à la nouvelle politique de l'administration Bush.

Les six États de la Nouvelle-Angleterre — Maine, Connecticut, Massachusetts, New Hampshire, Vermont et Rhode Island — comptent pour près du tiers des touristes américains qui traversent la frontière.

Les exportations du Québec en Nouvelle-Angleterre atteignent 10 milliards de dollars en 2005. Elles représentaient 14 % des exportations totales de la province.

Des sondages récents ont démontré que plus du tiers des Américains qui vivent près de la frontière canadienne ne voudront pas traverser s'ils doivent présenter un passeport.



3408143

EXPOSITION D'OEUVRES D'ART ET DE MEUBLES CHINOIS

4 SEMAINES SEULEMENT

HÂTEZ-VOUS ! QUALITÉ EXCEPTIONNELLE !



Présentez cette annonce pour obtenir un rabais de **10%**

MEUBLES HORS-SÉRIE DISPONIBLES

Des milliers de pièces d'ameublement provenant directement de Chine. Et toutes à prix de gros. Meubles en bois de rose massif, ensembles de salle à manger, ensembles de chambre, plus des bar, bureaux, horloges de parquet, tables cocktail et tables d'appoint, et plus encore.

MCCUC, 1088, rue Clark, Montréal, Chinatown / Téléphone : (514) 402-1334 • Tous les jours de 10 h à 19 h

La posture zéro gravité est recommandée par les médecins, les ergothérapeutes et des spécialistes de la santé. Cette position permet l'alignement du cœur, des jambes et du dos afin de provoquer une relaxation totale et instantanée, avec une baisse de stress remarquable.

NAHTAJOMEUBLE ACCESSOIRES

8025, boulevard Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-1216

Boutique Tout pour le Dos

8780, boul. Saint-Laurent, bureau 7
Montréal (Québec)
(514) 383-1582

3404606



Pour une détente parfaite : La «Perfect Chair»

Vous craignez que votre appareil de chauffage ne passe pas un autre hiver ?

ÉCONOMISEZ 420 \$* SUR UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL POUR UN NOUVEL APPAREIL... SANS PAYER AVANT NOVEMBRE !

Si votre appareil de chauffage à eau chaude ou air pulsé actuel est usé et que vous avez besoin de le remplacer avant l'hiver prochain, Esso et Sears ont une superbe affaire à vous proposer !

Vous pouvez non seulement choisir un des divers appareils de chauffage à eau chaude ou à air pulsé de pointe et à grand rendement énergétique du Centre du foyer Sears^{MD} qui consommera probablement moins que votre matériel actuel, mais Esso Chauffage domestique et le Centre du foyer Sears ont créé une offre spéciale de durée limitée qui vous fera économiser 420 \$* sur la durée d'un contrat de crédit-bail de cinq ans.

Économisez 7 \$ par mois pendant 5 ans !*

Dans le cadre de cette offre, Sears réduira le loyer mensuel de votre nouvel appareil de chauffage de 2 \$ par mois pour un contrat de cinq ans. Puis, si vous adhérez à la livraison automatique de mazout de Esso Chauffage domestique, Esso ajoutera 5 \$ d'économies de plus par mois au contrat.



Une fois que vous aurez conclu le contrat de crédit-bail et l'installation du nouvel équipement par Sears, Esso commencera à calculer votre économie mensuelle de 5 \$ par mois puis ajoutera un crédit de 60 \$ (5 \$ par mois pendant 12 mois) à votre compte de mazout au premier anniversaire de votre nouveau contrat de crédit-bail. Esso renouvellera ensuite le crédit de 60 \$ chaque année pendant les quatre années restantes.

Additionnez le tout et vous économiserez 7 \$ par mois pendant 60 mois... cela fait 420 \$ au total !

Ne commencez pas à payer avant novembre !

Même si vous pouvez faire installer votre appareil de chauffage quand cela vous convient, vos paiements de loyer mensuel ne commenceront pas avant novembre 2006.

Et, Esso et Sears ont d'autres programmes qui vous feront économiser et pourraient réduire vos coûts de chauffage domestique tout en assurant votre confort l'hiver prochain !

Appelez le 1 800 4 LE FOYER-HOME^{MD} à n'importe quel moment du jour ou de la nuit pour en savoir plus. (1 800 533-6937)



Confortable. Pratique. Garanti.

*Offre valide du 1^{er} avril au 31 mai 2006. Offre non valide sur des contrats de crédit-bail signés auparavant. Non valide sur les achats ou locations simples de nouveaux appareils de chauffage à air pulsé ou à eau chaude. Sears organisera l'installation du matériel par un installateur qualifié. Non disponible sur tous les marchés. L'installation s'effectuera dans les plus brefs délais qui conviendront à Sears. Licence RBQ 1281-5924-64. † Marques de commerce de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. Utilisée sous licence. MD Marque déposée de Sears, licenciée pour utilisation au Canada. Le matériel apparaissant sur cette photographie est présenté à des fins d'illustration seulement.

SUITE DE LA UNE

Le gouvernement Harper aux troussees du PLC

PLC
suite de la page A1

Et cela alors qu'il est en pleine course au leadership.

Dans son rapport sur le scandale des commandites, en novembre dernier, le juge John Gomery a affirmé que l'aile québécoise du PLC a profité pendant des années d'un dispositif de pots-de-vin échafaudé à même les activités de commandite avec la complicité de certaines agences de publicité de Montréal.

Le jour même de la publication de ce rapport accablant, les dirigeants du PLC ont signé un chèque de 1,14 million afin de rembourser

« Nous n'avons pas oublié les 40 millions du scandale des commandites qui manquent », a expliqué un stratège conservateur sous le couvert de l'anonymat.

L'an dernier, le gouvernement fédéral, alors dirigé par le libéral Paul Martin, a intenté des poursuites civiles contre 28 agences de communications et individus qui ont profité du programme de commandites pour s'enrichir dans l'espoir de recouvrer 57 millions volés aux contribuables.

M. Harper avait évoqué pour la première fois l'idée d'intenter une poursuite au civil contre le PLC dans une entrevue accordée à *La*

ne ? J'ai l'intention, quand je serai premier ministre, de demander que le gouvernement du Canada intente des poursuites contre le Parti libéral pour recouvrer tout l'argent qui manque encore. Le Parti libéral est coupable. Le Parti libéral doit payer », avait déclaré M. Harper dans son entrevue à *La Presse*.

Dans un discours prononcé quelques jours plus tard devant des députés et des militants conservateurs, M. Harper en avait remis. « J'ai déjà dit que, comme premier ministre, je vais m'assurer de faire le suivi des conclusions du juge Gomery. Je ne vais pas limiter les poursuites aux agences et aux individus. Mais comme l'a conclu le juge Gomery, le Parti libéral du Canada est responsable (du scandale) comme institution. Et le Parti libéral sera poursuivi. »

Au bureau du premier ministre, un porte-parole de M. Harper, Dimitri Soudas, a confirmé hier que le gouvernement tient toujours mordicus à recouvrer toutes les sommes qui ont été détournées du programme de commandites.

« Comme le juge Gomery l'a affirmé, il y a toujours 40 millions de l'argent des contribuables dont nous avons perdu la trace. Nous allons donc prendre nos responsabilités et agir en conséquence », a affirmé M. Soudas.

Tout indique qu'il incombera au



Steven Harper a toujours l'intention de prendre les moyens nécessaires pour aller au fond du scandale des commandites.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

« J'ai déjà dit que, comme premier ministre, je vais m'assurer de faire le suivi des conclusions du juge Gomery. Je ne vais pas limiter les poursuites aux agences et aux individus. »

aux contribuables l'argent souillé ainsi obtenu.

Or, le gouvernement Harper demeure convaincu que le PLC a empoché une plus grande somme d'argent de manière illicite grâce à ce stratagème. La somme, selon lui, se situe quelque part entre 1 million et 40 millions. Et il a toujours l'intention de prendre les moyens nécessaires pour aller au fond de cette affaire.

Presse, le 2 novembre dernier, alors qu'il était chef de l'opposition officielle.

À l'époque, M. Harper estimait que le PLC avait déjà fait un aveu de culpabilité en envoyant un chèque de 1,14 million pour rembourser les contribuables.

« Sans poursuites, le Parti libéral a déjà avoué qu'il a volé plus de 1 million. Depuis quand un condamné détermine-t-il lui-même sa pei-

ministère de la Justice d'entreprendre les démarches du gouvernement contre le PLC devant les tribunaux. C'est ce même ministère qui a intenté, au nom du gouvernement canadien, des poursuites contre les 28 entreprises et individus impliqués dans le scandale des commandites l'an dernier. Ces dernières poursuites n'ont pas encore été entendues par un juge à Montréal.

Au siège social du PLC, le directeur national du parti, Steven Mac-

Kinnon, a indiqué à *La Presse* hier soir qu'il s'attend à une telle manœuvre du gouvernement Harper.

« Nous avons pris bonne note des déclarations passées de M. Harper et nous nous attendons à une telle chose (une poursuite). Mais nous estimons que nous avons déjà remboursé aux contribuables tout l'argent que le juge Gomery croyait être entré dans nos coffres de manière illicite. Donc, nous avons déjà fait ce qui devait être fait », a déclaré M. MacKinnon.

CELLIERS • CAVES À VIN • CARAFES • VERRES • LIVRES • ACCESSOIRES

«soyez prêt
POUR L'ÉTÉ»

OBTENEZ 500\$ EN CERTIFICATS-CADEAUX VIN & PASSION
À L'ACHAT D'UN CELLIER CAVAVIN DE 105 BOUTEILLES,
NOIR OU BOURGOGNE.

4 jours seulement!
11 AU 14 MAI 2006

20%
DE RABAIS
sur tous les verres
de marque Riedel

RIEDEL
THE WINE GLASS COMPANY



Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou mode de financement reporté ou par remboursements égaux. Quantité limitée (offre de cellier), détails en magasin.

Vin & Passion
celliers et accessoires au service du vin
WWW.VINETPASSION.COM

CENTROPOLIS LAVAL
910, AVE. PIERRE PÉLADEAU, LAVAL
(SORTIE 8 DE L'AUTOROUTE 15 PAR LE BOUL. ST-MARTIN)
450 781-8467

PROMENADES ST-BRUNO
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
(INTERSECTION, ROUTE 116 ET AUT. 30)
450 653-2120

FRANCO LACIOLE L'ATELIER DU VIN EuroCave RIEDEL Screwpull CAVAVIN

Péréquation: l'Ontario crie à l'injustice

KEITH LESLIE
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le système de péréquation force les contribuables ontariens à payer, par leurs impôts fédéraux, pour permettre à d'autres provinces d'avoir des impôts plus bas et des dépenses plus élevées en

santé et en éducation, sans qu'ils en profitent eux-mêmes, a affirmé hier le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty.

M. McGuinty réagissait à un récent rapport préparé à l'intention des premiers ministres des provinces, qui recommande de hausser les paiements de péréquation destinés

aux provinces pauvres comme moyen de résoudre le déséquilibre fiscal.

L'Alberta et l'Ontario sont les deux seules provinces à ne pas toucher de paiements de péréquation, système conçu pour assurer une redistribution de la richesse du Canada à l'ensemble de ses résidents.

stokes IDEES-CADEAUX GÉNIALES!

SOLDES Épargnez jusqu'à **65%**

FÊTE DES MÈRES de la valeur comparable sur la marchandise sélectionnée.

"Kyoto" Ens. de vaisselle 16-mx Service pour 4 Service d'appoint disponible
Valeur comp.: 180,00\$
79,98

"Carina" Ens. de 4 verres à vin, blanc ou rouge
Valeur comp.: 20,00\$
9,99 ens. de 4

"Jetson" Ens. de vaisselle 16 mx Service pour 4 Items à l'unité disponibles
Valeur comp.: 160,00\$
49,98

Sac à pique-nique kaki, 28 mcx
Valeur comp.: 65,00\$
39,99

Fleurs en vase fleurs variées avec vases
Valeur comp.: 15,00\$ - 35,00\$
7,99 à 19,98

Fountaines fonctionne à piles chute d'eau zen météor
Valeur comp.: 18,00\$
9,99

"Sienna" batterie 7 mcx avec couvercles en verre acier inox 18/10
Valeur comp.: 200,00\$
69,98

Veranda Ens. de coutellerie 84 mcx dans un coffre en bois Service de 12 en acier inox 18/10 Inklus 12 cuillers à espresso en boni et 12 ustensiles à servir
Valeur comp.: 279,00\$
89,98



Rien n'est plus précieux que ses souvenirs.

L'inoubliable. Inspiré par Birks.

Parfait pour maman. Exclusif à Birks, coffre à bijoux en bruyère, fait à la main en Italie, 595 \$.



Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez-le 1 800 682.2622.

4 MEGA CENTRES

- MARCHÉ CENTRAL 514.388.3315 (Boul. L'Acadie)
- BLUE BONNETS 514.733.4333 (coin Décarie et Jean-Talon)
- CARREFOUR DE LA RIVE SUD, BOUCHERVILLE 450.645.0424 (Complexe IKEA, à côté de l'Équipeur)
- LES FACTORIES ST-SAUVEUR 450.277.0477 (Chemin du Lac Milette)

NOUVEAUX MAGASIN POUR MIEUX VOUS SERVIR

- CARREFOUR CHAMPÊTRE 450-534-3264 105 blvd Le Carrefour, Bromont, sortie 78, autoroute 10

PLUS 24 AUTRES MAGASINS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL (CENTRE D'ACHATS).

23 000 nouveaux soldats recherchés

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Les Forces canadiennes sortent l'artillerie lourde pour recruter de nouveaux soldats. Pour y arriver, elles doublent cette année le budget de publicité, le faisant passer de 8 millions à 15,5 millions de dollars, a appris *La Presse*.

Ainsi, les Forces armées prévoient bombarder les jeunes Canadiens de nouvelles annonces publicitaires au cours des prochains mois pour grossir leurs rangs. L'objectif de cette offensive, appelée « opération connection » : embaucher 13 000 nouveaux soldats permanents et 10 000 membres de la réserve. Par comparaison, l'ancien gouverneur Martin avait annoncé l'an dernier l'embauche de 5000 nouveaux soldats et de 3000 réservistes. Présentement, les Forces comptent 83 234 militaires.

Les besoins sont donc criants. En plus de la mission canadienne en Afghanistan, les conservateurs se sont engagés à accroître la présence militaire dans l'Arctique et à rétablir la présence de l'armée régulière en Colombie-Britannique. Rappelons que dans son premier budget déposé la semaine dernière, le ministre des Finances, James Flaherty, a accordé 5,3 milliards sur cinq ans « pour renforcer la capacité des Forces canadiennes de défendre la souveraineté nationale et d'assurer la sécurité du pays ».

« Le recrutement et l'expansion des Forces canadiennes est un dossier prioritaire pour le ministre de la Défense (Gordon O'Connor), lequel fait partie de notre plan de défense *Le Canada d'abord*, assure Étienne Allard, porte-parole du ministre. Les Forces canadiennes travaillent présentement à mettre au point une

approche cohérente pour accélérer le recrutement. »

Comment y parvenir ? En trouvant des idées originales qui attireront l'attention des jeunes âgés de 17 à 34 ans, explique le capitaine Richard Duval, l'un des responsables du recrutement pour les Forces.

L'objectif de cette offensive : embaucher 13 000 nouveaux soldats permanents et 10 000 membres de la réserve.

D'ailleurs, une nouvelle publicité sera lancée sous peu à la télévision, à la radio et dans les journaux. Des affiches seront également installées.

Tâche difficile

Attirer de nouveaux candidats ne sera toutefois pas une tâche facile, estiment des experts. « Je sais que les forces armées ont beaucoup de difficultés à remplir leurs quotas, mentionne Marc-André Boivin, coordonnateur du réseau de recherche pour les missions de paix de l'Université de Montréal. Elles arrivent à renouveler leurs effectifs mais n'arrivent pas à les augmenter », souligne-t-il. Le principal problème, croit-il, c'est que la population entend peu parler de l'armée et de ce qu'elle accompli sur le terrain.

Selon Rémi Landry, lieutenant-colonel à la retraite, l'armée canadienne aura fort à faire si elle veut que son opération charme soit un succès. Il croit que le gouvernement a un rôle important à jouer

dans ces efforts de recrutement. « Tant le gouvernement précédent que le gouvernement actuel ont de la difficulté à montrer le côté positif des forces armées, estime M. Landry. Il y a certainement un contrôle de l'information et en plus, on semble être seulement en mode réaction. Présentement, lorsqu'on entend parler des Forces, c'est souvent pour nous dire qu'il est arrivé un accident ou que l'équipement est inapproprié. Ce n'est pas nécessairement de la bonne publicité. »

Néanmoins, le fait que le gouvernement conservateur accorde de l'importance aux forces armées pourrait inciter certains jeunes à faire le saut, mentionne Rémi Landry. « Ça peut avoir un effet d'entraînement dans la mesure où on ne parle pas seulement des problèmes de l'armée. Il faut aussi qu'on parle de ses bons coups. »

BERNARD TROTTIER SPORTS

Grande Vente du Printemps et de la Fête des Mères



Venez visiter notre nouveau magasin de Pointe-Claire
187-B, boul. Hymus (coin boul. St-Jean)

ENSEMBLES DE GOLF COMPLETS POUR DAMES (tiges en graphite)

Ensembles Alexa « Elite » de Nancy Lopez (10 bâtons) ou Jazz « Ensemble » (11 bâtons)

- Bois de départ, 2 ou 3 bois d'allée, 2 bois hybrides, 5 fers
- Sac Nancy Lopez « Albany »
- 12 balles Precept " Mc Lady"

429⁹⁵

Ensemble 11 bâtons Fairway « Victory »

- 4 bois, 1 bois hybride, 6 fers
- Sac Fairway « Action »
- 15 balles Top Flite « XL Distance »

249⁹⁵

À l'achat de bois de marque Taylor Made et Callaway ou de fers droits Odyssey pour hommes, femmes ou seniors, obtenez **GRATUITEMENT** 15 balles* de golf de votre choix.

* Boîtes de 15 balles vendues au prix maximum de 19,95\$

Sac TaylorMade « Classic Cart »
rabais de 40%

99⁹⁵

ENSEMBLES DE GOLF COMPLETS POUR HOMMES

Ensemble 11 bâtons Tour Edge « HP3 » ou « HP 1000 »

- Bois #1 en titane 430 CC, tige en graphite, 2 bois d'allée, 2 bois hybrides, 6 fers
- Sac Fairway « Expedition »
- 15 balles Top Flite « XL Distance »

399⁹⁵

Ensemble 11 bâtons Fairway « Vector »

- 3 bois avec têtes en alliage, 8 fers avec têtes en inox
- Sac Fairway « Action »
- 15 balles Top Flite « XL Distance »

219⁹⁵

BOIS DE DÉPART

<p>Callaway « Big Bertha 454 » 279⁹⁵</p>	<p>Tommy Armour « Torch » tête en titane 460cc 149⁹⁵</p>	<p>Nancy Lopez « Ashley » tiges en graphite 79⁹⁵</p>
<p>Taylor Made « 580 XD » 199⁹⁵</p>	<p>Tour Edge « Bazooka HL » tête en titane 400cc 99⁹⁵</p>	<p>Tommy Armour « JMAX » tiges en graphite 99⁹⁵</p>
		<p>Tommy Armour « Torch » tiges en graphite 69⁹⁵</p>

VÊTEMENTS

10% de rabais sur toutes les collections de vêtements 2006

20% de rabais ADDITIONNEL sur les collections de vêtements d'été 2005 déjà réduites de 20% à 50%

abacus® AUREA
+cross
DEXIM
VUARNET
Daily SPORTS

Notre but est de rendre votre expérience d'achat des plus agréables, c'est pourquoi nous nous efforçons de vous offrir les meilleurs prix à tous les jours. Pour cette raison, si vous trouvez ailleurs le même article de golf publicisé dans les médias ou étiqueté en magasin à un prix moindre que chez Bernard Trottier Sports, nous nous engageons à évaluer ce prix et VOUS OFFRIR UN 5% DE RABAIS ADDITIONNEL.

* Le produit doit être de l'année courante et être en inventaire chez le détaillant. Ceci s'applique pour tous nos bâtons, sacs de golf et souliers de golf.

Les photos sont à titre indicatif seulement. Cette promotion se termine le 21 mai 2006. Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.

On a le golf dans la peau
BERNARD TROTTIER SPORTS

GREENFIELD PARK
3680, boul. Taschereau

POINTE-CLAIRE (Place Terrarium)
187-B, boul. Hymus

LAVAL (Centropolis)
2929, Boul. St-Martin Ouest

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur cyberpresse.ca/monde

LE TOUR DU GLOBE

SOMALIE

Poussée des islamistes

Les miliciens islamistes de Somalie sont en train de prendre le dessus face à une milice appuyée par les États-Unis et contrôlent désormais près de 80 % de Mogadiscio, affirme un rapport d'experts de l'ONU publié hier. Le groupe, qui surveille l'application d'un embargo sur les armes, a remis son rapport que les combats ont gagné en intensité dans la capitale, au 4^e jour des affrontements qui ont fait au moins 53 tués. Les affrontements opposent les miliciens des tribunaux islamistes et les hommes armés de l'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme (ARPCT), soutenue par les États-Unis.

d'après AFP

ITALIE

Un nouveau président



PHOTO AP

Giorgio Napolitano

Un ancien communiste modéré, Giorgio Napolitano, 80 ans, a été élu hier président de la République avec les seuls suffrages de la gauche à l'issue d'un scrutin qui a confirmé la division du pays en deux blocs antagonistes. Membre du parti des Démocrates de gauche, issu du Parti communiste italien (PCI), Napolitano a obtenu 543 voix au 4^e tour, deux voix de plus que le total des suffrages des « Grands Électeurs » — députés, sénateurs et représentants des 20 régions — de l'Union de la gauche.

d'après AFP

ROYAUME-UNI

« Guantanamo inacceptable »

« L'existence du camp de Guantanamo reste inacceptable et il est temps qu'il soit fermé », a affirmé hier Peter Goldsmith, principal conseiller juridique du gouvernement de Tony Blair, qui a rang de ministre au sein du gouvernement. Le camp Delta géré par les Américains à Guantanamo est devenu « un symbole d'injustice, à tort ou à raison », a insisté l'avocat général, qui s'exprimait devant le RUSI, un institut spécialisé dans les questions relatives aux Affaires étrangères.

d'après AFP

CUBA

Oswaldo Paya rapplique

Quatre ans après le rejet du « Projet Varela » au Parlement cubain, le dissident Oswaldo Paya, Prix Sakharov 2002, a rendu public hier un nouveau projet de transition « légale et pacifique » vers la démocratie dans l'île communiste. Le nouveau programme « Todos Cubanos » (Tous Cubains) propose un référendum pour modifier la Constitution et ouvrir la transition. Dénonçant les attaques officielles selon lesquelles les dissidents sont des « mercenaires » au service des États-Unis, Oswaldo Paya, qui préside le Mouvement chrétien de libération (MCL, interdit), assure que « ce programme a été élaboré par les Cubains, parce que seuls les Cubains ont le droit » de forger l'avenir du pays.

d'après AFP

LIBAN

Manif contre les réformes

Des centaines de milliers d'enseignants et d'étudiants, soutenus par le Hezbollah et le général Michel Aoun, ont manifesté hier dans le calme à Beyrouth pour protester contre un projet de réforme de la fonction publique. Arborant des drapeaux libanais, des fanions orange du courant du général Aoun et des emblèmes du Hezbollah, les manifestants se sont rassemblés sur la place Barbir avant d'emprunter une artère menant au siège du gouvernement. Selon la télévision Al-Manar, du Hezbollah, il s'agit de « la manifestation syndicale la plus importante de l'histoire du Liban moderne ».

d'après AFP

BAGDAD

Plus de 1000 personnes assassinées en avril

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — Plus de 1000 personnes ont été victimes de meurtres confessionnels en avril dans la seule ville de Bagdad, a annoncé hier le président irakien, alors que le pays attend toujours l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

« J'ai reçu un rapport de l'Institut médico-légal selon lequel 1091 personnes ont été assassinées en avril dans la seule ville de Bagdad », a déclaré le président Jalal Talabani dans un communiqué.

« Nous sommes choqués, attristés et en colère en apprenant l'étendue de ces meurtres, parfois accompagnés de cruelles tortures, qui frappent quotidiennement les Irakiens sur leur seule identité », a-t-il ajouté.

Hier, les corps de 13 personnes tuées par balle, dont certains présentaient des traces de torture, ont encore été découverts à Bagdad.

Douze ouvriers travaillant pour la compagnie irakienne d'électricité ont ainsi été tués dans la matinée lors d'une embuscade contre le bus qui les transportait, à 10 km au nord de Baaqouba.

En outre, un responsable de la police de Baaqouba et ses deux gardes du corps ont été tués par des hommes armés.

À Bagdad, un responsable au ministère de la Défense a été abattu tandis que deux policiers de la circulation ont péri dans une fusillade et un soldat irakien a été tué dans l'explosion d'un engin artisanal.

Mardi soir, un attentat suicide à la voiture piégée avait tué 24 personnes et fait 134 blessés dans un marché à Tall Afar, à 450 km au nord de Bagdad, près de la frontière syrienne.

Sur le plan politique, le gouvernement d'union nationale que l'Irak attend depuis les législatives du 15 dé-



Deux enfants irakiens et leur mère se sont retrouvés dans des lits voisins à l'hôpital après avoir été blessés au cours d'un attentat survenu à Baaqouba.

cembre n'a toujours pas été annoncé.

Le premier ministre désigné, Nouri al-Maliki, avait expliqué mardi que la composition de ce gouvernement serait terminée « aujourd'hui ou demain », mais aucune nouvelle n'a été rendue publique à ce sujet.

Le Parlement a ouvert hier à 11 h 30 sa deuxième séance de travail, mais elle s'est terminée en milieu d'après-midi, après l'adoption d'un règlement intérieur.

Un incident de séance a même provoqué

une interruption d'une demi-heure quand le président du Parlement, le sunnite Mahmoud Machhadani, a quitté la salle après une altercation avec la députée chiite Ghofran al-Saadi.

« Les Irakiens meurent dans nos rues, leur sang est répandu partout et le président du Parlement vient de sortir, c'est une honte, alors que nous ne tenons qu'une séance par semaine », a commenté devant la presse le député indépendant Mithal al-Aloussi.

L'Iran peut avoir un programme nucléaire civil, dit Condoleezza Rice



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Les États-Unis ne répondront pas par écrit à la lettre inusitée du président iranien Mahmoud Ahmadinejad, a annoncé la Maison-Blanche, mais la secrétaire d'État Condoleezza Rice a formulé une concession, hier, en déclarant que l'Iran aura « un choix entre un programme nucléaire civil convenable et l'isolement ».

L'Iran attend toujours une réponse du président états-unien George W. Bush. « Qu'ils choisissent de ne pas répondre, cela dépend d'eux. Nous pensons avoir pris la bonne décision d'envoyer cette lettre », a dit Ahmadinejad, en visite officielle à Jakarta.

Coup sur coup, la Turquie et l'Indonésie, deux importants alliés des États-Unis dans le monde musulman, ont soutenu le droit de l'Iran à la technologie nucléaire civile. Ali Larijani, responsable du dossier nucléaire iranien, saluait hier pour sa part la position « réaliste » de la Russie et de la Chine sur la question à l'ONU.

Ces deux membres permanents du Conseil de sécurité ont bloqué un projet de résolution américano-britannique, soutenu par la France et l'Allemagne, parce qu'il se fondait sur le chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui laisse ouverte la voie à d'éventuelles sanctions économiques, voire à des actions militaires.

Nouvelles propositions

Les Occidentaux, qui soupçonnent l'Iran d'avoir des ambitions nucléaires militaires, ce que Téhéran nie, ont repris hier le dossier sur d'autres bases. « Nous continuerons à chercher une résolution contraignante (de l'ONU), mais nous attendrons quelques semaines pour que les Européens élaborent une proposition pour montrer clairement aux Iraniens qu'ils ont le choix d'envisager un programme nucléaire civil », a dit Mme Rice en recevant Javier Solana, le représentant aux Affaires étrangères de l'Union européenne.

Les Européens rencontreront les États-Unis, la Russie et la Chine à Londres le 19 mai pour examiner les nouvelles propositions destinées à l'Iran. « Le défi est le suivant : les incitations doivent être assez attrayantes pour persuader la Russie et la Chine que l'Iran doit les accepter, mais pas trop, sinon les États-Unis refuseront de les approuver », a estimé un diplomate à Vienne, siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La Russie et la Chine semblent vouloir que le dossier nucléaire de l'Iran soit géré comme celui de la Corée du Nord, strictement par la diplomatie. Elles veulent éviter une dérive à l'irakienne où le chapitre VII invoqué dans les résolutions de l'ONU a fini par livrer l'Irak à l'invasion et à l'occupation militaires des États-Unis.

Robert Zoellick, n° 2 de la diplomatie états-unienne, a évoqué cette question hier en estimant que « les Chinois se trompent en croyant que le statu quo en Corée du Nord peut tenir ». Selon lui, « Pékin ne veut pas que Pyongyang ait des armes nucléaires, mais s'inquiète (des

effets) d'un effondrement (du régime) sur la Chine ». Il a aussi estimé que si la Russie se positionne contre l'Iran sur le nucléaire, la Chine suivra.

Une lettre très commentée

La lettre d'Ahmadinejad, publiée hier dans les médias iraniens, fait entre-temps l'objet de débats et commentaires autour du monde. Le *Washington Post* écrit qu'elle a illuminé le fossé béant entre la façon dont les États-Unis et l'Occident voient le monde, et la vision qu'en a le monde musulman.

Le *Times of India* souligne « le ton de certitude du croyant » sur lequel Ahmadinejad affirme que « le libéralisme et la démocratie ont échoué ». Le président iranien impute cela aux contradictions entre les pratiques politiques et militaires des États-Unis et les enseignements du Christ. Et il voit le salut du côté du Dieu des monothéistes, devenu selon lui « le point focal des peuples autour du monde ».

Le *Dispatch* d'Afrique du Sud relève l'appel d'Ahmadinejad à Bush pour qu'il « dirige vers les investissements sociaux et l'aide aux pays pauvres les milliards de dollars qu'il consacre à la sécurité et aux campagnes militaires ».

En Iran, la presse conservatrice appelle Bush à « suivre Jésus », mais les réformateurs soulignent que « les deux présidents ont des croyances religieuses dénuées de point commun ». « Dans ces conditions, toute communication ne peut qu'accroître les malentendus », écrit Kargozaran, proche de l'ancien président Rafsandjani.

Avec AFP, AP, Reuters, WPost, Times of India, Dispatch et Xinhua

Passez en magasin pour votre coupon

Venez fêter avec nous nos

50 ÉTÉS

25 000 \$ en prix à gagner

Tirage le 10 juin



50 ÉTÉS SUMMERS



JARDIN DE VILLE
Meubles d'extérieur

Mirabel

12400, De l'Avenir, autoroute 15 Nord, sortie 31
(450) 435-6046

Montréal

8128, Décarie, coin Royalmount / Carré Union
(514) 342-8128

Fermé le dimanche

Accord entre le Hamas et le Fatah

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA – Le Fatah et le Hamas ont scellé hier un accord censé mettre fin aux accrochages armés dans la bande de Gaza où la tension est à son comble entre les deux mouvements qui cohabitent au pouvoir depuis mars.

« La réunion a convenu d'arrêter la détérioration actuelle et de jeter les bases de relations positives entre les deux partis », s'est félicité le premier ministre du Hamas, Ismaïl Haniyeh, à l'issue d'une réunion d'urgence dans la nuit entre les deux mouvements.

Le Fatah et le Hamas, dont les activistes se sont affrontés lundi et mardi dans des heurts armés qui ont fait trois morts et plus d'une vingtaine de blessés, se sont mis d'accord pour empêcher le recours aux armes, largement répandues dans la bande de Gaza.

Les relations entre les deux mouvements n'ont cessé de se dégrader depuis la victoire aux élections de janvier du Hamas, qui a pris les rênes du gouvernement en mars, les tensions culminant avec les batailles de rues dans la bande de Gaza.

Les deux groupes se sont rejeté la responsabilité de ces affrontements.

« Quiconque a recours aux armes est considéré comme hors la loi » et sera expulsé de son organisation, a affirmé un responsable du Fatah, Ahmed Hilles, lisant un communiqué commun des deux mouvements, après plusieurs heures de discussions à huis clos.

« Nous donnerons des instructions claires à tous les militants pour mettre fin aux initiatives armées et empêcher l'utilisation des armes », a dit M. Haniyeh.

Le premier ministre a voulu se montrer ferme, en assurant que la loi serait imposée pour ramener l'ordre. « Le gouvernement utilisera tous ses pouvoirs pour imposer la loi » et la « justice » sera appliquée, a-t-il indiqué.

Selon le communiqué commun, les deux mouvements ont également appelé à faire cesser « les échanges d'accusations à l'intérieur des mosquées, dans les médias et sur Internet ». « Le dialogue est la seule option pour régler les différends », ont-ils insisté, appelant à « unir les rangs et refuser la division ».

Un « comité de coopération » a été formé pour tenter de régler les différends avant qu'ils ne dégèrent en batailles rangées.

Reste à savoir si les activistes de base se plieront à cet accord, à un moment où la méfiance entre les deux camps est plus grande que jamais, notamment après la formation de forces spéciales par le gouvernement du Hamas et le mouvement Fatah.

Signe de la très forte tension, des accrochages armés mais de faible ampleur ont opposé en soirée des activistes du Fatah et du Hamas dans la localité d'Abassane dans la bande de Gaza.



PHOTO MAXIM MARMUR, AFP

Un homme écoute le discours de Vladimir Poutine à la télévision dans un magasin de Moscou.

Poutine veut contrer la chute démographique de la Russie

Il compare les États-Unis à « un loup occupé à manger, qui n'écoute personne »

D'APRÈS AFP ET AP

MOSCOU – Dans son discours annuel à la nation, le président russe Vladimir Poutine a présenté hier la chute de la démographie comme « le problème le plus grave » de son pays et les États-Unis comme « un loup qui n'écoute personne » et un rival auquel la Russie doit faire contrepoids.

S'adressant à un millier de personnes incluant les deux chambres du Parlement, des membres du gouvernement, des dignitaires religieux et des gouverneurs, le chef du Kremlin a estimé que « la Russie peut jouer un rôle positif dans la formation d'une stratégie énergétique européenne unifiée ».

Il a par ailleurs reconnu que l'armée russe était incapable de « faire face » à ses adversaires au début du 2^e conflit de Tchétchénie en 1999 et que de « jeunes soldats inexpérimentés » avaient été « exposés aux balles ».

Et, alors qu'il s'apprete à accueillir le sommet du G8 à Saint-Petersbourg, Poutine a averti que l'entrée de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne devait pas faire l'objet d'un « marchandage ».

Problème le plus grave

« Le problème le plus grave dans

la Russie moderne est la démographie », a déclaré Poutine, consacrant à ce thème une bonne part de son discours annuel.

Le pays a perdu quelque 5,8 millions d'habitants depuis 1993. Il est encore fort de près de 143 millions d'habitants, mais la population décline de 700 000 personnes par an. Cette chute est due à une

La Russie a perdu quelque 5,8 millions d'habitants depuis 1993. Elle compte près de 143 millions d'habitants, mais la population décline de 700 000 personnes par an. Cette chute est due à une faible natalité et à la surmortalité masculine liée à l'alcoolisme.

faible natalité et à la surmortalité masculine liée à l'alcoolisme (l'espérance de vie y est de 58 ans pour les hommes contre 72 ans pour les femmes).

Le président russe Vladimir Poutine a esquissé des pistes pour repeupler le plus grand pays du monde. Il a annoncé comme principale mesure, à appliquer avant la fin 2006, l'augmentation des allocations familiales de 700 à 1500 roubles (55 dollars CAN) pour un premier enfant, jusqu'à l'âge de

18 mois, et jusqu'à 3000 roubles (110 dollars) pour le 2^e enfant. Il a aussi promis des fonds plus importants aux maternités du pays.

Il a annoncé le paiement par l'État de 40 % de leur salaire aux femmes ayant arrêté de travailler pour s'occuper d'un enfant, sans préciser la durée de cette prise en charge.

Le programme nataliste de Poutine est une mesure « prometteuse » qui risque de « coûter beaucoup d'argent », a relevé Vladimir Pribylovsky, du centre de recherches Panorama. Malgré la manne pétrolière résultant de la flambée des cours du brut, les grands projets annoncés dans le domaine social, l'enseignement et les hôpitaux, n'ont pas encore été concrétisés. Pribylovsky craint une annonce « populiste » qui ne soit pas suivie d'effet.

Le chef du Kremlin a aussi évoqué la nécessité d'une politique migratoire « efficace » qui favorise l'immigration des minorités russes restées dans des pays de l'ex-URSS après la chute du régime soviétique en 1991.

Applaudissements nourris

Ses propos sur les États-Unis ont été accueillis par des applaudissements nourris. Il a comparé les États-Unis à un loup qui, tout occupé à manger, n'écoute plus personne et en oublie ses appels à la défense des droits de l'homme et à la démocratie.

Évoquant le budget militaire américain, « en valeur absolue 25 fois supérieur à celui de la Russie », il a qualifié les États-Unis de « forte-resser ». Et il a estimé que la Russie devait faire de même et se construire une « maison solide ».

« Ce discours doit être vu dans le contexte de la guerre américaine en Irak », a commenté Andreï Piontkovski, du Center for Strategic Studies. « Ce n'est pas une menace envers les États-Unis. C'est un discours à son propre peuple pour lui dire que les États-Unis sont la plus grande menace dans le monde », a-t-il estimé.

CIREM-HEC MONTRÉAL

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES SUPÉRIEURS

Félicitations à nos nouveaux finissants !



Norman E. Thogersen
Président du Conseil d'administration
CIREM



Georges Bourrelle
Président-directeur général
CIREM



Alfred Martin
Coordonnateur des programmes
CIREM



Marc Filion
Directeur de la pédagogie
CIREM

PROMOTION PRINTEMPS 2006



Denis Lavoie
Fédération des caisses
Desjardins du Québec



Pierre Pettipas
Hydro-Québec



Bernard Poulin
Hydro-Québec



Richard Perron
Petresa Canada



Daniel Mongeon
Hydro-Québec



Frédéric Tremblay
Bell Canada



Sylvie Pelletier
Pharmasciences



Jean-Marc Chouinard
Fondation Lucie et André
Chagnon



René Marotte
Hydro-Québec



Kenny Nicholls
Desjardins Gestion d'actifs



René Ruel
Épiderma



France Beauregard
Caisse de dépôt
et placement du Québec



Sonia Mercier
Groupe Lyras



Marie-Christine D'Amours
Telus Québec



Tania Kaprelian
Banque Scotia



Mahamadou Y. Maïga
Organisation pour la mise
en valeur du Fleuve Sénégal



Lucie Hébert
Hydro-Québec



Gratien Charest
Hydro-Québec



Jacinte Lafontaine
Hydro-Québec



Steven Savage
Nortel Networks

MONDE

AFFAIRE CLEARSTREAM

Un patron d'EADS de plus en plus soupçonné d'être le « corbeau »

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Les soupçons se renforcent à l'encontre de l'industriel français Jean-Louis Gergorin, proche du premier ministre Dominique de Villepin, qui pourrait être le « corbeau » à l'origine de l'affaire Clearstream, mais qui s'en défend.

Vice-président du groupe européen d'aéronautique et de défense EADS, M. Gergorin, 60 ans, a été déchargé hier à sa demande de ses fonctions « afin de pouvoir se consacrer dans les meilleures conditions à sa défense », a annoncé le groupe en parlant d'une mesure « temporaire ».

Cette décision intervient à un moment où M. Gergorin est montré du doigt par la presse avec de plus en plus d'insistance, son nom apparaissant dans plusieurs épisodes-clés de cette affaire qui déstabilise le gouvernement.

Haut fonctionnaire passé à l'industrie, diplômé de deux des plus prestigieuses grandes écoles françaises (l'ENA et Polytechnique) et père de quatre enfants, il a fermement démenti le rôle qui lui est prêté, par l'intermédiaire de son avocat.

M. Gergorin était notamment présent lors d'une réunion cruciale le 9 janvier 2004 dans le bureau de Dominique de Villepin, à l'époque ministre des Affaires étrangères.

C'est au cours de cette rencontre que M. de Villepin a demandé au général Philippe Rondot, spécialiste des renseignements, d'enquêter sur une liste, qui s'est avérée être un faux, de la société de transactions luxembourgeoise Clearstream. C'est par celle-ci qu'auraient pu transiter des commissions occultes lors de la vente de frégates à Taiwan.

D'après les déclarations du général Rondot aux juges publiées par la presse, M. Gergorin lui avait remis cette même liste trois mois plus tôt.

Plus troublant encore, le juge Re-



Jacques Chirac, qui écarte l'idée d'un départ du premier ministre Dominique de Villepin en raison de l'affaire Clearstream, participait hier avec son dauphin à une cérémonie commémorant l'abolition de l'esclavage.

PHOTO MICHEL EULER, REUTERS

naud van Ruymbeke a révélé à l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* avoir secrètement rencontré en 2004 M. Gergorin, « qui avait des révélations à faire sur l'affaire des frégates de Taïwan ».

L'industriel aurait alors expliqué au juge qu'il était parvenu, grâce à un informaticien, à pénétrer dans le système informatique de Clearstream et les comptes secrets de dizaines de personnalités qui auraient touché des pots-de-vin dans le cadre de la vente de ces navires de guerre. Mais, affirmant être menacé de mort, il a catégoriquement refusé que son nom apparaisse dans le dossier.

Quelques jours plus tard, le « cor-

beau » envoyait sa première lettre de dénonciation au juge. « La lettre anonyme du corbeau était signée Gergorin », en déduit *Le Canard enchaîné*.

Le magistrat a expliqué avoir réussi à « déjouer » le piège après plusieurs mois de vérifications. Mais, sans accuser nommément M. Gergorin, il s'est dit en « colère » d'avoir été « instrumentalisé ».

Selon les conjectures publiées dans la presse, M. Gergorin n'aurait pas visé à l'origine des hommes politiques, mais des rivaux dans le cadre d'une lutte sans merci pour le pouvoir au sein d'EADS. L'hypothèse de l'existence de plusieurs « corbeaux » circule aussi.

Les noms des politiques, et notamment celui de Nicolas Sarkozy, n'auraient été ajoutés à la fausse liste que dans un second temps et dans des circonstances qui restent elles aussi à éclaircir.

M. Sarkozy soupçonne M. de Villepin d'avoir à cet égard trempé dans une machination pour compromettre ses chances à la présidentielle de 2007.

Car le premier ministre connaît M. Gergorin depuis longtemps : les deux hommes ont travaillé ensemble au début des années 80 au ministère des Affaires étrangères au sein d'une cellule d'analyse dirigée par M. Gergorin.

Un employé du pétrole américain assassiné au Nigeria

AGENCE FRANCE-PRESSE

LAGOS — Un employé américain du secteur pétrolier au Nigeria a été tué par balle hier dans la ville pétrolière de Port Harcourt par un homme non identifié qui se tenait à l'arrière d'une moto.

« Il a été abattu dans le quartier de Trans Amadi alors qu'il se rendait en voiture à son travail avec son chauffeur, selon la déposition de celui-ci », a indiqué un porte-parole de la police qui a souhaité garder l'anonymat.

« Le tueur, qui se déplaçait sur une moto conduite par une autre personne, s'est approché de la voiture et lui a tiré dessus », a ajouté ce policier sans révéler l'identité de la victime.

Selon un autre policier, la victime travaillait pour la société américaine de services pétroliers Baker Hughes Inc., établie à Houston, au Texas.

Port Harcourt est la principale ville de la région de production pétrolière du Nigeria, premier producteur de pétrole brut d'Afrique et 6^e exportateur mondial avec 2,6 millions de barils par jour en moyenne.

Le delta du Niger, où est produit l'essentiel du brut nigérian, est le théâtre de violences contre les compagnies pétrolières et leurs employés depuis le début de l'année.

Des groupes séparatistes demandent davantage de retombées économiques de la manne pétrolière, captée selon eux par les *majors* internationales et quelques hommes politiques corrompus.

Ces mouvements se sont organisés et radicalisés récemment et ont mené plusieurs opérations d'envergure allant de la prise en otages d'expatriés à l'attaque de bases militaires, en passant par les attentats à la voiture piégée et le sabotage d'oléoducs.

E Dotée d'un moteur V6 de 218 ch, la ES 330 a de la puissance à revendre. Et son luxueux équipement parviendra même à vous faire apprécier les heures de pointe. Partez en quête du moment. Visitez lexus.ca ou composez le 1 800-26LEXUS.

SUR LA ROUTE DU TRAVAIL, UN MOMENT PARFAIT VOUS ATTEND AU DÉTOUR.



LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

lexus.ca

ES 330 2006

• Surfaces des sièges en cuir • Garnitures en bois • Contrôle de la climatisation à deux zones • Sièges avant à réglages assistés et système de mémorisation • Sièges avant chauffants à intensité variable • Coussins gonflables avant à phases multiples, coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant, coussins gonflables latéraux en rideau pleine longueur • Roues en alliage d'aluminium de 16 po

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

39 950 \$[†]

LOCATION DE 48 MOIS

3,3 %^{*} TAP 388 \$^{*} /MOIS

ACOMPTE DE 7 770 \$[‡]DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$[‡]

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,3 %^{} TAP**

RX 350 2007



BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

51 550 \$[†]

LOCATION DE 48 MOIS

5,9 %^{*} TAP 498 \$^{*} /MOIS

FINANCEMENT À L'ACHAT

4,9 %^{} TAP**

ACOMPTE DE 10 238 \$[‡]DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$[‡]

IS 250 2006 À PROPULSION



BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

36 300 \$[†]

LOCATION DE 48 MOIS

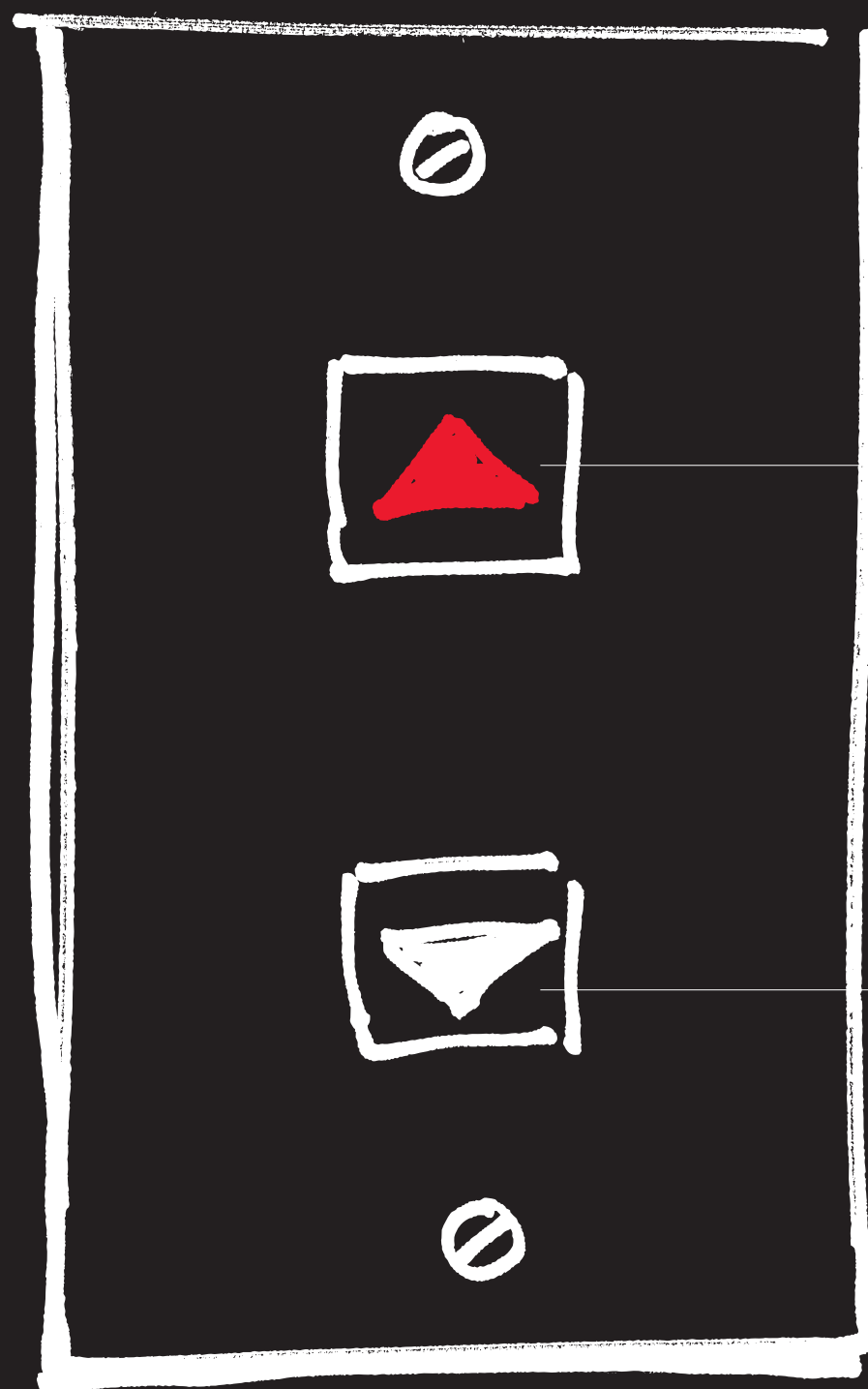
6,9 %^{*} TAP 378 \$^{*} /MOIS

FINANCEMENT À L'ACHAT

5,4 %^{} TAP**

ACOMPTE DE 6 885 \$[‡]DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$[‡]

*Modèle Lexus ES 330 2006 neuf (BA30GP • D •) / modèle Lexus IS 250 2006 neuf à propulsion (BK262M • A •) / modèle Lexus RX 350 2007 neuf (HA31UP • R •) à un PDSF de 39 950 \$/36 300 \$/51 550 \$. Transport et préparation (1 775 \$), immatriculation, assurances, taxes applicables, redevances, enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. *Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle Lexus ES 330 2006 neuf (BA30GP • D •) / modèle Lexus IS 250 2006 neuf à propulsion (BK262M • A •) / modèle Lexus RX 350 2007 neuf (HA31UP • R •) jusqu'au 31 mai 2006. Location basée sur un terme de 48/48/48 mois, à un TAP de 3,3%/6,9%/5,9% et un PDSF de 39 950 \$/36 300 \$/51 550 \$. Paiement mensuel de 388,01\$/378,01\$/498,00 \$ avec acompte de 7 770 \$/6 885 \$/10 238 \$ ou échange équivalent, premier paiement mensuel, dépôt de sécurité de 0 \$/0 \$/0 \$ et frais de transport et de préparation de 1 775 \$ exigibles au début du bail. Basé sur un maximum de 96 000/96 000/96 000 km. Des frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. Coût total de la location à 28 169,57 \$/26 804,45 \$/35 917,09 \$ (incluant acompte, dépôt de sécurité, transport et préparation) et prix de l'option d'achat à 16 779 \$/17 787 \$/25 260 \$. Immatriculation, enregistrement, assurances, taxes applicables, redevances, enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. **Plans de financement de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Taux de financement de 3,3%/5,4%/4,9% jusqu'à 60/48/48 mois, offert pour un temps limité à l'achat d'un modèle Lexus ES 330 2006 neuf (BA30GP • D •) / modèle Lexus IS 250 2006 neuf à propulsion (BK262M • A •) / modèle Lexus RX 350 2007 neuf (HA31UP • R •) jusqu'au 31 mai 2006. Transport et préparation (1 775 \$), immatriculation, assurances, taxes applicables, redevances, enregistrement et taxe sur les pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. IS montrée avec roues en option. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.



La Presse
+ 1241 exemplaires
vendus par jour*

Journal de Montréal
- 1040 exemplaires
vendus par jour*

La Presse monte toujours.
Selon les données du dernier rapport ABC
(Audit Bureau of Circulations),
le tirage de La Presse continue à croître.
Merci à tous nos lecteurs et annonceurs assidus.
C'est pour nous une grande motivation à poursuivre
nos efforts à vous offrir chaque jour
un contenu de qualité pertinent et réfléchi.

* Source : ABC, FAS-FAX, 6 mois au 31 mars 2006.
Écarts des moyennes quotidiennes 7 jours vs 2005, calculs de l'éditeur.

LA PRESSE
cyberpresse.ca

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Pris en otages



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

C'est la troisième fois en près d'un an qu'un homme force la fermeture du pont Jacques-Cartier. Peu importe la cause défendue, personne n'a le droit de prendre ainsi en otage une partie de la population. Car c'est l'impression que de nombreux automobilistes avaient hier, littéralement coincés dans l'embouteillage monstre causé par Mario Morin, cet homme soi-disant associé à l'organisation Fathers 4 Justice qui est monté au sommet d'une affiche publicitaire en bordure du pont.

Comment éviter que cette structure soit si vulnérable aux coups d'éclat du premier venu ? On ne parle pas ici d'une organisation sophistiquée, on parle d'un homme seul visiblement secoué. La réponse n'est pas simple, mais il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas normal

qu'il soit si facile de paralyser ce lien essentiel entre l'île de Montréal et sa rive sud. À la suite du dernier incident du genre, survenu en septembre dernier, la Sûreté du Québec avait pourtant promis de revoir ses façons de faire au pont Jacques-Cartier. De toute évidence, ce n'est pas encore au point.

En attendant que les autorités concernées développent une stratégie digne de ce nom, les médias devraient eux aussi faire un petit examen de conscience. Il y a lieu de se demander si tout le battage médiatique qui entoure des événements du genre n'encourage pas d'autres désespérés à utiliser un jour le même procédé. Quelqu'un de fragile peut certainement être tenté de faire de même, histoire d'attirer l'attention sur son cas. Il n'aurait d'ailleurs pas tort, car le traitement qu'on a réservé à Mario Morin était digne d'une star hollywoodienne.

Oui, les médias ont le devoir d'informer. Mais jusqu'où la couverture doit-elle aller ? Combien de temps d'antenne doit-on accorder à un cas pareil ? Là non plus, il n'y a pas de réponse simple. Mais il est important que l'on se pose aussi ce genre de questions.

Faire la Rupert



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Des commissions provinciale et fédérale d'évaluation environnementale tiennent ces jours-ci des audiences sur le plus important projet hydroélectrique québécois depuis la Baie-James, le projet de dérivation partielle de la rivière Rupert. Il faut espérer que, tout en imposant à Hydro-Québec les exigences les plus strictes en matière d'écologie, les commissions donneront le feu vert à ce projet qui est dans l'intérêt de l'économie du Québec et de l'écologie du continent.

Longue de 560 kilomètres, la rivière Rupert est un des plus importants cours d'eau du Québec. Le projet d'Hydro-Québec vise à détourner les deux tiers de son débit vers le nord. Cette eau serait turbinée par deux nouvelles centrales — Eastmain-1-A et Sarcelle — puis par les centrales existantes du complexe La Grande. Le fait que la même eau soit turbinée à plusieurs reprises, notamment par des centrales déjà construites, rend le projet particulièrement économique.

Hydro-Québec soutient que le projet est essentiel pour répondre à la croissance de la consommation au Québec. De plus, à

Les environnementalistes affirment qu'un projet éolien de 2800 MW (quelque 1000 éoliennes) installé dans le secteur de La Grande permettrait une production équivalente à celle du projet Eastmain 1A-Rupert. Hydro-Québec réplique qu'un tel projet est irréalisable sans l'ajout d'une capacité de production complémentaire et serait beaucoup plus coûteux.

Il faut prendre garde à l'enthousiasme débridé de certains pour l'éolien. Le Québec connaît encore mal cette technologie. Les projets récemment approuvés par Hydro-Québec suscitent déjà la grogne dans les régions concernées. Par ailleurs, les concepteurs d'éoliennes n'ont pas encore résolu les problèmes que causent à leurs machines le climat hivernal extrême, tel celui qui caractérise le nord québécois. Il serait donc imprudent de miser l'avenir énergétique du Québec sur l'éolien, avant même que ne soient construites les centaines d'éoliennes déjà prévues en Gaspésie. Lorsque la faisabilité et la fiabilité de l'énergie éolienne dans le contexte québécois seront démontrées, on pourra préférer cette technologie à l'hydroélectricité. Nous n'en sommes pas là du tout.

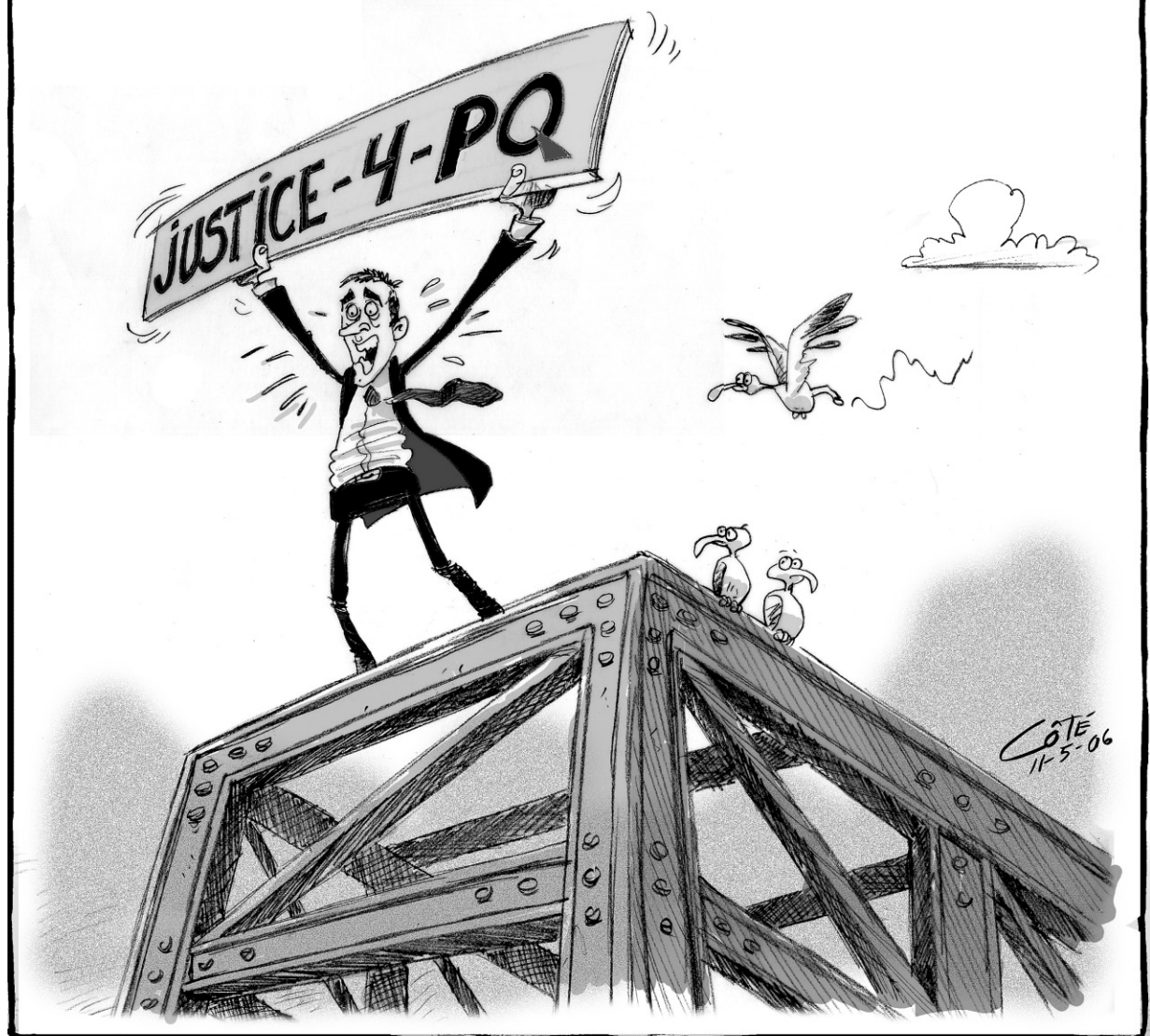
Cela étant, quelle autre source d'énergie propre avons-nous à notre disposition ? Et si le projet de la Rupert nous permet d'exporter en Ontario et aux États-Unis, notre énergie remplaçant de l'électricité produite au gaz ou au charbon, en quoi l'environnement est-il perdant ?

Dans le contexte planétaire des changements climatiques, les préoccupations exprimées ici pour l'Eider à duvet et l'esturgeon jaune paraissent quelque peu excessives, d'autant qu'après la dérivation, la Rupert restera une rivière imposante (à l'embouchure, son débit sera plus important que celui du Richelieu).

L'impact sur le mode de vie des populations autochtones, est plus préoccupant. L'essentiel ici, c'est de faire en sorte que les Cris de la région soient impliqués de près dans la conception du projet et profitent de ses retombées. C'est ce qu'a assuré la Paix des Braves de 2002. Les Cris ont approuvé l'entente — et donc le projet de détournement de la Rupert — par une majorité de 70 %.

Ayant entendu toutes les parties, les commissions d'évaluation environnementale seront en mesure de déceler les erreurs qu'aurait pu commettre Hydro-Québec dans son évaluation des impacts du projet et d'exiger les modifications qui s'imposent. Mais il est clair que, dans le contexte québécois et nord-américain d'aujourd'hui, pris globalement, le projet Eastmain-1-A/Rupert est en tous points conforme aux principes du développement durable.

BOISCLAIR PEAUFINE SA STRATÉGIE



Le Soleil

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un geste décrié

Est-ce en rendant la vie difficile à des milliers d'usagers du pont Jacques-Cartier et des environs que ce père rendra sa cause sympathique ? La cause est bonne et mérite d'être entendue mais les moyens laissent grandement à désirer...

Marie-France Lavallée

Des inconvénients

Je déteste ces gens qui se permettent de prendre les autres en otages ! J'habite Montréal et je dois aller à Longueuil avec mon père qui a une santé plutôt chambranlante. Nous avions donc le choix, hier, de patienter dans le trafic ou encore de faire un détour par le tunnel. Nous on s'organise malgré les difficultés de la vie, pourquoi pas eux ?

Julie Aspell

Trop d'importance

Pourquoi fermer le pont Jacques-Cartier pour négocier avec cet homme ? Il n'est pas sur le pont mais sur le tablier d'une affiche publicitaire. Donc, laissez-le là jusqu'à ce qu'il décide de redescendre. Si on cessait de leur porter tant d'attention, peut-être que ces personnes cesseraient de prendre la population en otage.

Lucille Gauthier

Réagissons !

Que font les autorités pour empêcher la répétition de tels gestes afin d'éviter que les automobilistes soient à nouveau pris en otages à la moindre frustration d'un individu qui désire faire valoir ses droits individuels au détriment des droits collectifs ? Que s'est-il



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

passé entre 1h et 7h ? N'a-t-on pas eu le temps d'intercéder auprès de cet individu ? Les caméras ne permettent-elles pas de prévenir de tels coups d'éclat en faisant en sorte que, dès qu'un individu tente de grimper sur la structure du pont, une armée de policiers ou de soldats (peu importe) viennent l'en empêcher ? Tant que certains individus verront le potentiel de prendre la population en otage de cette façon, ils vont récidiver. Il est temps de prendre le taureau par les cornes maintenant.

Ghyslaine Morel

Il faut venir en aide

Je crois que l'on devrait écouter ce que cet homme a à dire car un geste aussi extrême correspond sans doute à un désespoir également extrême et de l'aide morale et psychologique devrait lui être offerte.

Nathalie Chamberland

L'UNESCO : fallait le faire !

Décriée par plusieurs, cette décision d'assurer une présence permanente du Québec près l'UNESCO est sans conteste un pas dans la bonne direction pour la diplomatie québécoise. Elle contribuera à apporter de l'eau au moulin non seulement à la Convention de la diversité des expressions culturelles mais encore à d'autres domaines de compétence provinciale. Ma carrière à Ottawa m'a amené à examiner de près le fonctionnement de l'UNESCO et à suivre son évolution à divers moments à partir des années 70 jusqu'en 1993. Fort de cette expérience, je n'hésite pas à affirmer qu'il s'agit-là d'un gain, par rapport à ce dont j'ai été témoin dans les années 70 et par rapport à ce que décrit Claude Morin, dans *L'Art de l'Impossible* (pp. 288-89).

Au cours de cette période, selon le gouvernement en place, à Québec et à Ottawa, la présence québécoise à l'UNESCO fut souvent soumise à des tracasseries administratives difficiles à justifier. Ainsi, un président d'université pouvait s'entretenir seul à seul avec le directeur général de l'UNESCO mais le ministre de l'Éducation du Québec devait être accompagné d'un représentant de l'ambassade du Canada. Ou encore, l'UNESCO ne pouvait adresser des documents directement au gouvernement du Québec. Tout devait « passer » par les Affaires extérieures, alors que l'Association canadienne des collèges et universités (AUCC) les recevait directement à titre de groupe d'intérêts. La présence permanente du Québec à l'UNESCO est un pas timide, encore fallait-il le faire.

Gilles Gingras
Saint-Lambert

Une preuve de sagesse

La Cour suprême a fait preuve de sagesse en mettant fin à une absurdité qui perdurait depuis trop longtemps à savoir qu'un adulte deviendrait soudainement responsable des cuvées d'autrui ! Une société de droit se doit de ne pas descendre au plus bas commun dénominateur. Si un adulte a le droit de vote et, ironiquement, le droit de poursuivre en justice, il devient alors entièrement responsable de ses actes, incluant celui de boire. Penserait-on un instant à poursuivre un fabricant de voitures parce que le conducteur aurait trop pesé sur l'accélérateur de sa voiture et causé un accident ? La stupidité humaine semble sans limite.

Robert Vallée
Brossard

CYBERPRESSE

Une lueur d'espoir

Dans le dossier des revendications territoriales des peuples autochtones, il apparaît qu'il est plus que jamais le temps de négocier. Le jugement rendu le 28 avril par la Cour supérieure a levé l'ordonnance de sauvegarde obtenue par les Innus de Betsiamites à l'encontre de la société Etuger, ce qui met à nouveau en lumière que la négociation doit prévaloir sur les tribunaux.

Tel est le point de vue que défend aujourd'hui Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), dans un texte intégral que vous pouvez lire et commenter sur Cyberpresse.ca/opinions.

M^{me} Bertrand conclut : « Nous reconnaissons que les revendications des peuples autochtones sont légitimes et qu'elles doivent obtenir des réponses. Toutefois, seule une négociation de bonne foi entre les gouvernements et les représentants des peuples autochtones peut permettre de trouver des solutions. Le temps est venu pour que tous s'assoient à une même table et négocient dans le meilleur intérêt des générations actuelles et de celles qui vont suivre. »

La ville à la campagne



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Ça y est, c'est reparti ! Un comité d'« experts », créé à l'initiative de mon journal préféré, réclame rien de moins qu'un « plan Marshall » (sic) destiné à faire de Montréal le paradis de la marche et du vélo. Dites donc, tant qu'à vouloir transporter la campagne à la ville, pourquoi ne pas faire pousser de l'herbe dans les rues ? Cela réglerait au moins le problème des nids-de-poule !



Je marche énormément, mais c'est parce que j'ai la chance d'habiter à une demi-heure de marche (rapide) de mon travail. J'aime marcher dans les rues animées du centre-ville, j'aime qu'il y passe des autos parce que c'est un gage de vitalité et de sécurité, j'aime que les grandes artères soient des lieux de passage et non des places stagnantes.

Quant aux embouteillages infernaux que pourfendent nos experts, laissez-moi rire. Je les verrais quotidiennement s'il y en avait de si monstrueux. Il faut n'avoir jamais visité de vraies métropoles pour s'imaginer que Montréal connaît des heures de pointe épouvantables. C'est sur les ponts qu'il y a des embouteillages, mais cela, c'est un autre problème.

D'ailleurs, tous les piétons vous le diront : entre les autos et les cyclistes, ce sont les seconds qui nous font le plus peur, car la plupart ne respectent aucun règlement. Notons qu'aucun représentant de l'activité commerciale ne siègeait sur ce comité, où l'on devine la main de Robert Perreault, un activiste de l'environnement qui n'a laissé aucun souvenir scintillant de son passage au comité exécutif de la Ville et comme ministre à Québec. Or, Montréal est une ville de commerce. Mais évidemment, le commerce, les militants écologistes n'en veulent pas. Moi je dis au contraire que les multiples commerces et les lieux de culture qui font le charme et la vie de Montréal doivent être facilement accessibles en auto, sinon l'on va tuer le centre-ville, déjà fortement concurrencé par les grands centres commerciaux de la banlieue.

On peut transporter son porte-monnaie en vélo !, écrivait ici, l'autre jour, un enthousiaste du projet. Ben oui. Mais combien de sacs peut-on transporter à vélo ? Et quand on « magasinne » avec ses enfants ou ses vieux parents, c'est d'une auto qu'on a besoin !

Qu'attend-on pour demander aux Montréalais et à ceux qui gagnent leur vie à Montréal s'ils font du vélo ? Et qu'est-ce que cette obsession du vélo, dans une ville à la population vieillissante, et où il neige cinq mois par année ?

Le vélo n'est pas fait pour tout le monde, et il y a tout plein de gens au demeurant très en forme qui se sentent mal à l'aise juchés sur cette monture d'acier. Le vélo n'est qu'un sport

Pour maintenir un centre-ville dynamique, il faut favoriser non pas la promenade et la flânerie, mais les activités culturelles et commerciales.

parmi d'autres, et il serait stupide d'axer le développement urbain sur la pratique d'un sport. (Quant à la lutte contre l'obésité, elle ne passe pas par les pistes cyclables mais par une alimentation saine.)

On donne l'exemple de Paris, où le maire Delanoë a donné la priorité aux bus sur plusieurs grandes artères et où l'auto est de moins en moins bienvenue. Mais Montréal n'aura jamais un réseau comparable au métro et au RER parisiens, qui doivent leur extraordinaire efficacité à la densité de la population. D'ailleurs, d'où vient cette idée que Montréal a été « livrée » à l'automobile ? C'est la croix et la bannière pour s'y garer, et les parkings coûtent les yeux de la tête !



Il fallait s'y attendre, nos experts ont ressorti cette vieille scie qui resurgit une fois tous les trois ans (souvent, comme par hasard, à l'initiative de Robert Perreault !) : transformer la rue Sainte-Catherine en rue piétonne...

Faites cela, et un mois après, les gens supplieront l'administration d'y ramener les autos parce qu'elle sera devenue un gros camping pour oisifs et marginaux. On a déjà tenté l'expérience avec la rue Crescent, qui fut illico transformée en taverne à ciel ouvert.

À Vancouver, la seule rue dangereuse du centre-ville est le mail Granville, seule rue fermée à la circulation (sauf aux bus) ; elle est devenue le rendez-vous des trafiquants de drogue. À Paris, quelques tronçons de rues très secondaires sont piétonniers, mais le seul quartier qui a interdit la circulation automobile sur toute sa superficie (celui des Halles) est, comme par hasard, le moins agréable et le moins sécuritaire...

Ce qu'il faut, pour maintenir un centre-ville dynamique, c'est favoriser non pas la promenade et la flânerie, mais les activités culturelles et commerciales.

Un Montréal qui marche!

Nos lecteurs continuent à réagir en grand nombre au document émanant du comité de *La Presse* sur l'avenir de la circulation à Montréal, qui a été publié lundi. Voici quelques-uns des courriels reçus.

Enfin soutenue!

SOPHIE LACHAPPELLE

En 2005, Montréal a connu 15 journées d'alerte au smog. J'ai deux enfants, de 3 et 5 ans. Les deux sont asthmatiques. Inutile de dire que chacune des journées où des substances toxiques se promènent dans l'air, j'ai le coeur serré de laisser mes cocos jouer dehors. J'ai donc décidé cette année d'y aller de ma petite contribution et d'enfourcher mon vélo pour me rendre au boulot. Une journée semaine. Minimum. Si l'objectif est modeste, le parcours l'est moins : je pars de NDG pour me rendre au Plateau. Avec la montagne entre les deux. Sans oublier que je laisse ma cotte à la garderie avant. Et le soir, on recommence !

Quelle surprise !

J'ai débuté l'aventure la semaine dernière, avec un peu d'appréhension... Allais-je tenir le rythme ? Allais-je tomber raide morte en arrivant au boulot ? Eh bien, surprise. Ça s'est passé comme un charme. Même que je suis pleine d'énergie en arrivant au travail et qu'en plus, je peux faire des coucous aux canards du lac des Castors. Dans le soleil du petit matin, difficile de faire mieux. Mais l'aspect le plus intéressant de l'aventure, c'est sans aucun doute la



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Piétons, cyclistes et automobilistes pourront-ils un jour cohabiter harmonieusement ?

curiosité et l'intérêt des amis, parents, voisins, collègues. Tous y vont de leurs commentaires, de leurs questions (combien ça prend de temps, par où tu passes, etc.). Plusieurs ont envie de m'imiter et, modestement, je crois que mon exemple les y encourage.

En fait, le seul hic, c'est la sécurité : je sens que je dérange. Si le passage dans la montagne est sublime, celui dans les rues de Montréal augmente mon débit cardiaque à coup sûr. Et ce ne n'est pas l'effet des pentes ! Les voitures passent

parfois très près de moi et souvent à grande vitesse, sans parler de la sacrosainte peur de tout cycliste urbain : la porte d'auto qui s'ouvre soudainement devant soi !

J'ai pu constater que le cyclisme à Montréal, c'est encore, malheureusement, à ses risques et périls. C'est donc avec le plus grand ravissement que j'ai pris connaissance du projet de *La Presse* « Pour un Montréal qui marche ». Quel bonheur de se sentir soutenue dans ses convictions !

Un rêve

VERÓNICA PÉREZ TEJEDA
Résidente de Dollard-des-Ormeaux, l'auteure est étudiante, piétonne, cycliste, automobiliste et usager de l'AMT et de la STM.

Les villes comme Paris, Londres ou New York peuvent facilement se permettre d'appliquer des mesures « punitives » décourageant l'usage de l'automobile. Lorsqu'on habite une ville qui couvre plus de 400 km en métro et qu'on a le choix de 275 stations, l'usage d'une automobile peut s'avérer un caprice. On dira que Montréal n'a pas la même envergure que Londres ou Tokyo. Soit. Si on veut comparer des tomates avec des tomates, on peut se pencher sur Barcelone qui avec ses 7 lignes et ses 123 stations, couvre 86 km. Notre système de métro comporte 65 stations et couvre 59 km.

Nous, les gens de l'ouest de l'île, nous sommes chanceux d'avoir une ligne de

train qui nous transporte au centre-ville en 20-30 minutes. Par contre, ce sont les usagers qui doivent s'adapter aux horaires des trains et non l'inverse. Il peut se passer 30 minutes entre deux trains et ce, malgré l'heure de pointe. Résultat : à la cinquième station, tout le monde se bouscule à l'entrée pour finalement passer le reste du trajet, debout, tassés comme des sardines. Le stationnement incitatif est déjà plein à 7h et il faut parfois prévoir 30-40 minutes de plus seulement pour se rendre à la gare si on veut compter sur les autobus. Et ce, même si la gare est à huit kilomètres de la maison.

Je crois qu'il existe une réelle volonté de la part des citoyens, banlieusards compris, pour faire un effort minimum afin de favoriser l'usage des transports collectifs. Toutefois, personne n'aime attendre en hiver un autobus qui passe aux 20 minutes ou devoir choisir entre arriver en retard au boulot ou bien 45 minutes d'avance.

Un « beau » chantier

Il y a un bon bout de temps que je rêvais d'un tel chantier : faire de Montréal une ville avant tout pour ceux et celles qui l'habitent et attirante pour les étrangers. Montréal offre déjà une belle qualité de vie, imaginez avec un transport en commun digne de ce nom, des rues piétonnières, et cyclistes, et des espaces verts partout. Je suggère un ajout à votre plan. Des navettes sur roues, voies ferrées et fluviales avec supports à vélo vers les destinations nature difficilement accessibles rapidement sans voiture de l'île de Montréal et des environs (cap Saint-Jacques, îles de Boucherville, Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, parc du mont Saint-Bruno, etc.) comme cela existe vers le parc d'Oka. Et un service d'autobus grandement amélioré vers le mont Royal. Votre projet mérite d'être largement publicisé et appuyé pour donner le courage à nos politiciens d'aller de l'avant.

Yves Chartrand

Pas facile...

J'aimerais ne plus utiliser mon auto pour aller travailler et m'y rendre en transport en commun. Mais j'aimerais bien que quelqu'un trouve une solution à mon problème. J'habite dans l'est de Montréal (secteur Pointe-aux-Trembles) et je travaille angle Papineau et Crémazie. En auto, je peux m'y rendre en 30 minutes mais avec les transports en commun je dois mettre entre 75 et 90 minutes quand tout va bien, c'est-à-dire quand il ne pleut pas, qu'il ne neige pas, qu'il ne

gèle pas et que le chauffeur d'autobus est au travail parce que quand un chauffeur est absent à la dernière minute, il n'est pas remplacé... et vous devez attendre plus longtemps. Et ça arrive souvent. Alors on dépasse allègrement les 90 minutes et DEBOUT s'il-vous-plait ! Après une journée de travail, c'est très pénible. Il arrive aussi très souvent que vous deviez rester debout dans les portes avant de l'autobus, et ce, jusqu'au métro. Pourtant, le prix est le même. J'ai donc le choix de prendre 90 minutes (souvent plus) debout pour me rendre au travail ou prendre 30 minutes dans mon auto. Que feriez-vous ? À ma grande honte, j'ai choisi la facilité : mon auto. J'utiliserai les transports en commun quand ils seront adaptés à mes besoins.

Roxane Duceppe

Stationnements incitatifs

Très joli comme programme, mais tant et aussi longtemps qu'on rêve à des solutions sans tenir compte de l'automobile et de sa nécessité, on ne parviendra pas à « convaincre » les automobilistes de changer. L'absence de stationnements incitatifs faciles d'accès et en grand nombre n'aide certes pas. Je ne parle pas de stationner (comme sur la Rive-Sud) dans un champ, à tous vents. Ou comme à place Versailles dans un mouchoir de poche. Il faut, dans un premier temps, des stationnements couverts, à étages, propres ET éclairés près de toutes les stations de métro éloignées. Au moins aux environs des stations en bout de ligne. Ces

stationnements, disponibles 24h sur 24, seraient accessibles pour un coût minime (3 ou 4 \$/jr). Ils devraient obligatoirement être connectés directement à une station de métro, SANS avoir à sortir dehors. Contrairement à aujourd'hui, il faut que prendre le transport en commun soit plus facile et pas plus cher que de prendre sa voiture pour aller en ville. Depuis une vingtaine d'années que je vis en banlieue, j'ai fait plusieurs fois des tentatives pour prendre les transports en commun ; or chaque fois, ce fut une expérience frustrante, une perte de temps et, finalement, toujours plus cher que de prendre ma voiture.

Jacques Famery

L'exemple de Lyon

Je salue votre initiative. En tant que cycliste et piétonne, je vois tous les jours combien la ville pourrait être adaptée pour permettre une meilleure cohabitation et des déplacements plus agréables et sécuritaires. À cet effet, je me permets d'attirer votre attention sur le projet développé par la ville de Lyon lors du renouvellement de son mobilier urbain. Le Velo'v est un service de location de vélo courte durée qui est financé par l'affichage publicitaire et une contribution minime des utilisateurs. On peut prendre un vélo à un point et le rendre à un autre sans restriction. Tout cela sans que la ville de Lyon ait eu à investir un euro.

Cécile Lagoutte

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

